

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓				

LE PROPAGATEUR

Volume XIX.

15 Mars 1808,

Numéro 2.

BULLETIN

*. Canada.—La Législature du Manitoba vient de reprendre ses sessions.

Comme il fallait s'y attendre, le discours du trône ne contient pas un seul mot de la question des écoles. En revanche, une profonde genuflexion devant le *Veau d'or*, sous forme de Klondyke. — Nous reconnaissons, en toute humilité, que c'est absolument logique. Il faut adorer quelqu'un — ou quelque chose —. Les sang-mêlé de Winnipeg font alliance avec les Juifs : que cette alliance leur soit légère !

*. Nécrologie.—Sont décédées, les Révdes Sœurs : Marie-Etienne, de la congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie, au couvent d'Hochelaga, après trente-cinq ans de profession religieuse. Elle était âgée de 54 ans ; — Marie-Mathilde Sanier, de Saint-André, au monastère des Ursulines des Trois-Rivières. Elle avait 85 ans.
R. I. P.

*. * Rome.—Vous viendrez encore, mon enfant, vous agenouiller ici, aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ..... Ce ne sera plus moi. Vous verrez un vieillard vêtu de blanc, comme moi, qui vous bénira comme je vous bénis. Qu'importe l'homme ? Quand vous reviendrez, ce sera le Pape : car le Pape sera à la tête de l'Eglise jusqu'à la consommation des temps.

Et le Pontife traça sur le front penché du jeune homme, le signe de la Rédemption.

Quand l'adolescent, devenu homme fait, revint s'agenouiller au Vatican, ce fut aux pieds du Vieillard, vêtu de blanc : le premier, c'était le doux Pontife de l'Immaculée, c'était le saint par lequel s'opèrent des miracles en France, en Belgique, dans les pays d'Europe, c'était celui que la grande voix des peuples appelle depuis longtemps, *Pie-le-Grand*.

Le second, c'était Léon XIII.

Qu'importe le nom, que fait l'homme ? — C'est le Pape ! Jusqu'à la consommation des temps, ce sera le Pape.

Voilà pourquoi, j'aime le Pape comme j'aimais mon Père !

Vicit Leo de tribu Juda !

Je ne puis penser au saint Pie IX, en parler, ou en écrire sans être hors de moi d'émotion... mais un baume bienfaisant se répand sur la plaie jamais cicatrisée de mon cœur : c'est l'idée du Pape. Alors, je sens que mon amour s'est tout entier reporté sur Léon XIII, sans diminuer d'une parcelle pour le Roi que j'ai servi durant quatre ans, pour lequel j'ai pris part aux combats de 1867 et de 1870, pour qui j'ai eu l'insigne joie de répandre un peu de mon sang

—trop peu ; c'est mon unique peine ! Je le lui avais tout donné !
Vicit Leo !...Chaque Pontife est providentiel.

Le règne de l'incomparable Léon XIII, préparé par les grands actes du règne précédent : l'hérésie du siècle terrassée par le *Syllabus* et les canons du S. S. Concile Œcuménique convoqué au Vatican par le Pape-martyre, *Cruz de cruce*, le règne de Léon XIII a vu s'accroître les fulgurantes clartés de l'Eglise, *Lumen in cælo*.

Léon XIII vient de célébrer le vingtième anniversaire de son couronnement (3 mars 1878), le quatre-vingt-huitième anniversaire de sa naissance (2 mars 1810) ; il a vu, autour des degrés du trône pontifical, toutes les nations de la terre réunies dans la même pensée de croyance au Dieu qu'il représente ; d'amour pour le Siège de Pierre, marque de l'amour du prochain ; d'espoir au triomphe de l'Eglise, en attendant l'immortel triomphe. Cet espoir a fait jaillir du fond des âmes de millions de ses sujets ce vœu du premier jour.

Ad multos annos !

.

. France.—Reposons-nous un peu des turpitudes, du violent dégoût, soulevés par le procès du misérable auxiliaire des Juifs, Zola, l'insulteur de l'armée française et de la France. Blasphémateur jusqu'au tribunal, il a osé, ce portefaix dans la littérature se comparer à Notre-Seigneur Jésus-Christ, à notre Dieu !.....

Voici un fait qui amènera de consolantes pensées chez tous ceux qui aiment d'autant plus la France, qu'elle a plus à souffrir, qu'elle est plus loin. Si, pour Gambetta, la guerre au cléricalisme n'était pas un objet d'exportation, la résultante de cette proposition, c'est que plus on est catholique, au loin, plus on aime la France.

Toutes les semaines, des milliers de pauvres se rendent à la crypte de la basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre ; l'œuvre du *Pain de Saint-Antoine* les nourrit. Ordinairement, il leur est fait une courte exhortation par leur prédicateur habituel.

Un de ces jours, au lieu de ce prédicateur, ce fut un Franciscain du couvent de Saint-Antoine aux Batignolles qui monta en chaire, et qui leur raconta sa propre histoire.

“ Le fait est absolument vrai, je me suis converti. A la vérité, je n'ai jamais été un athée ; mais j'ai cherché longtemps ma voie ; j'ai même essayé du protestantisme, que sais-je encore ? j'ai lu, j'ai réfléchi, et je suis revenu doucement au catholicisme de mon enfance. Ma conversion est complète.

“ Il ne me quitte pas, ajouta-t-il.

Et, en disant ces paroles, il sort de sa poche un lourd chapelet.

“ Pourquoi suis-je allé plus loin encore et me suis-je fait Frère Franciscain ? — L'explication est tout aussi simple. Dès ma jeunesse, je me suis senti attiré vers les malheureux et vers les pauvres

“ Si vous saviez comme on est bien ici ! Un calme absolu. Une cellule pour réfléchir, un coin de chapelle pour prier, quinze cents pauvres à secourir ou mieux à encourager. J'ai fait partie d'un comité socialiste : c'est entre ces murs que s'exerce le véritable socialisme.

“ Nous sommes, à Paris, environ cinq cents Frères Tertiaires, gens du monde, *gens de lettres*, artistes, militaires, commerçants. Ignorés des hautes classes, nous travaillons à une réforme sociale. Comme nous avons fait la *Ligue des Patriotes*, nous voulons faire la *Ligue des Charitables* ; nous voulons organiser des gens de bien, quartier par quartier, rue par rue, pour la lutte contre l'indigence matérielle et morale. Quant aux opinions politiques, nous en faisons abstraction complètement.

“ Voici les résultats obtenus ; nous réunissons deux fois par semaine, rue Puteau, 1,500 malheureux ; au Sacré-Cœur de Montmartre, 2,500 ; à Saint-Julien-le-Pauvre, 700 à 800 ; dans les cryptes de Saint-Augustin, environ 800.

“ Il s'élève actuellement en France une génération sans Dieu ni maître, une génération d'anarchistes. Nous avons voulu créer, *Jules Ferry et moi, l'école neutre, comme en Amérique* ; nos successeurs ont fait l'école athée et maçonnique. C'est contre cette œuvre détestable que nous voulons lutter ; nous préparons un grand mouvement, car nous nous sommes rapprochés des misérables.”

Quel est ce moine Franciscain, l'allié du célèbre ministre de l'Instruction et des Cultes de France, Jules Ferry ?

C'est M. Edmond Turquet, ancien député, ancien sous-secrétaire d'Etat — un des plus élevés dans le gouvernement de France !

Si de tels exemples pouvaient servir à nos petits grands hommes..

.

. Angleterre.—Toutes les craintes que les esprits clairvoyants ont pu concevoir depuis quelques années au sujet des agissements de la Grande-Bretagne, tantôt en Afrique, tantôt dans les Indes, tantôt en Chine, par l'absence, dans la conquête des peuples par cette puissance, de tout frein religieux ; par l'égoïsme étroit, le mercantilisme à outrance, présidant à toutes ses relations avec les puissances d'Europe et ailleurs, toutes ces craintes renaissent, deviennent de jour en jour plus vives.

Les événements se précipitent : les peuples sont dans l'attente ; il y a, on peut le dire sans aucune métaphore, de la poudre dans l'air.

Comme elles sont actuelles, ces paroles de Bossuet : “ Le pape saint Grégoire, écrivant au pieux empereur Maurice, lui représente en ces termes les devoirs des rois chrétiens :—Sachez, ô grand empereur, que la souveraine puissance vous est accordée d'en haut, afin que la vertu soit aidée, que les voies du ciel soient élargies, et que l'empire de la terre serve l'empire du ciel.”

Que l'on n'objecte pas que l'Etat, par exemple aux Etats-Unis, étant l'origine et la source de tous les droits, jouit d'un droit qui n'est circonscrit par aucune limite : ce principe absolument faux est condamné par la proposition XXXIXe du *Syllabus*. Avec Vinet, nous dirons : Qu'il ne peut y avoir de droit contre le droit, de devoir contre le devoir (Ét. sur la manif. des conv. relig. p. 131).

L'Angleterre a toujours professé, par ses actes, que l'injustice de fait couronnée de succès, ne préjudicie nullement à la sainteté du droit, violant ainsi les droits des peuples sauvegardés par la proposition LXI du *Syllabus*.

Dans sa magnifique Encyclique *Quanta cura* du 8 décembre 1864, le saint Père Pie IX disait : "...qui ne voit, qui ne sent très bien qu'une société soustraite aux lois de la religion et de la vraie justice ne peut avoir d'autre but que d'amasser, d'accumuler des richesses, et dans tous ses actes d'autre loi que l'indomptable désir de satisfaire ses passions et de se procurer des jouissances ?"

Voilà l'Angleterre bien dépeinte.

Qu'on ne nous objecte pas que l'Angleterre est une nation protestante et ne peut, dès lors, se régir d'après les lois imposées par Dieu aux individus, aux familles, aux sociétés, aux Etats. Nous répondrions encore une fois : qu'il ne peut y avoir de droit contre le droit, de devoir contre le devoir. Un Etat non catholique a le devoir absolu, *s'il est de bonne foi*, d'observer et de faire observer la religion naturelle, pour le moins ; on voit les conséquences.

* **

*. **Etats-Unis.**—Tout ce que nous avons dit au sujet de l'Angleterre, s'applique, on le conçoit, aux Etats-Unis.

La guerre peut éclater d'un moment à l'autre, soit en Europe, soit dans les eaux considérées comme américaines par nos voisins. Là-bas, au sujet de la question d'Extrême-Orient, entre toutes les puissances ; ou au sujet du partage de l'Afrique, entre la France et l'Angleterre ; ici, au sujet de la question de Cuba, entre les Etats-Unis et l'Espagne.

Ici ou là-bas, selon toutes les prévisions des hommes politiques les plus au courant, le premier coup de canon deviendra le signal d'une conflagration générale.

La répartition des forces est faite déjà.

D'un côté, nous voyons l'Angleterre, le Japon, les Etats-Unis ; de l'autre, la France, la Russie, l'Allemagne.

Vaines et orgueilleuses, l'Angleterre et l'Amérique courent au-devant de l'humiliation ; le Japon est tiède encore du sang des missionnaires et des chrétiens qu'il a immolés par centaines de mille.

L'absence de profondeur du jugement, que l'on n'acquiert que par l'étude approfondie de la Religion catholique, fait que, de ce côté ou de l'autre du 45e degré, on ne se rend compte nullement du phénomène bizarre s'accomplissant dans toute l'Amérique du Nord sans en excepter le Canada. Ce phénomène, c'est le catholicisme *protestantisé* de part et d'autre, l'affranchissement des catholiques du joug bienfaisant de l'Eglise romaine.

Faut-il rappeler la manière dont se conduisent les catholiques partout ; la façon des gouvernants, de correspondre aux larges idées exprimées par le Saint Père Léon XIII dans ses Encycliques ?

Est-il nécessaire de faire observer que l'accomplissement des lois de Dieu et de l'Eglise est tout en marques *extérieures*, mais aucunement dans l'observance intérieure, logique ?

On ne doit point perdre de vue la parole des Saintes Ecritures, disant que Dieu châtie les nations coupables, tout comme les individus. Sans être prophète, on peut prévoir un dur châtement pour les Etats-Unis, tout autant que pour l'Angleterre et le Japon.

ODÉRIC.

NOELS ANCIENS

DE LA NOUVELLE-FRANCE

Par Ernest MYRAND (1)

(suite)

La chanson du *Grand Pèr' Noé* eut encore l'honneur de fournir sa musique à de malins couplets que les poètes satiriques de la Révolution française composèrent aux dépens du célèbre docteur Guillotin, préconiseur et parrain de la fameuse Guillotine, le rasoir national de Robespierre. Sur l'air de *Quand la Mer Rouge apparut*, (premier vers du second couplet de la chanson du *Grand Pèr' Noé*) l'on faisait chanter à l'excellent médecin philanthrope la spirituelle boutade que voici :

C'est un coup que l'on reçoit
 Avant qu'on s'en doute ;
 A peine on s'en aperçoit
 Car on n'y voit goutte !
 Tout à coup, étant lâché,
 Le couperet fait tomber,
 Fait tomber, ber, ber,
 Fait sauter, ter, ter,
 Fait tomber, fait sauter,
 Fait tomber la tête.
 C'est bien plus honnête ! (3)

Mais pour bien faire la cour
 A ce nouveau Maître,
 Notre zèle et notre amour
 Doit surtout paraître.
 Que chacun offre son cœur
 Tout brûlant de cette ardeur.
 C'est la sain, sain, sain,
 C'est la to, to, to,
 C'est la sain, c'est la to,
 C'est la sainte offrande
 Que Jésus demande. (2)

Connaissez-vous, lecteurs, refrain plus cocasse, plus pittoresque et boute-en-train ?

C'est la sain, sain, sain,
 C'est la to, to, to,
 C'est la sain, c'est la to,
 C'est la sainte offrande
 Que Jésus demande.

Un équilibriste japonais ne jonglerait pas mieux avec ses billes que ce chansonnier spirituel, j'écrirais même spirituel chansonnier, avec les mots de son cantique. Il carambole sur leurs syllabes en virtuose de billard.

Cette bouffonnerie rappelle, en l'éclipsant peut-être, l'une des meilleures facéties d'Offenbach :

Les maris — ré-
 Les maris — cal-
 Les maris — ci-
 Les maris — trants,

(1) Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada en l'année 1897 par Cadieux & Derome.

(2) Recueil Garnier : *Nouveaux Cantiques Spirituels*, Paris, 1750, —tome 1er, 2nde partie, — pages 116, 117, et 118.

(3) Cf : Larousse : *Grand Dictionnaire*, tome 8, page 1630.

Les maris - ré - cal - ci - trants de la *Périchole*.

Pour moi, je vous confesse que le cantique me fait encore plus rire que la chanson.

Eh ! me direz-vous, oseriez-vous soutenir qu'un pareil rigodon se chantait dans nos églises ? J'en suis à ce point convaincu, qu'on l'y entendrait peut-être encore si Monseigneur Plessis n'y eût mis bon ordre dès son avènement au trône épiscopal de Québec. Ce fut lui qui prohiba la fameuse ritournelle, avec bien d'autres prétendus chants d'église que leur sans-gêne littéraire et leur pimpante allure musicale rendaient absolument indignes des échos du sanctuaire.

Dans tous les cas la chanson du Grand Père Noël a bel et bien tué le cantique du Père Noël expressément écrit pour l'enterrer elle-même. Et fut pris qui voulait prendre : c'est la moralité de la fable du rat et de l'huître. Bacchus est un malin qui ne permet pas toujours à Santa Claus de lui faire un cercueil avec son propre tonneau. Il y a quatre-vingts ans et plus que le Noël bourguignon est mort et l'on chante encore aujourd'hui, à gorge déployée, comme au bon temps de 1750 :

J'bois du bout, j'bois du bras
Du bout du bras gauche
C'est ça qui m'réchauffe !

C'est absurde, idiot, inepte au possible, tout ce qu'il vous plaira, je l'admets sans conteste, mais enfin c'est drôle, incontestablement drôle ; et je maintiens que cette *vieille barricade de république* fera rire aussi longtemps qu'il y aura sur terre une bouteille et un ivrogne en présence.

Il ne faut pas se scandaliser outre mesure en songeant que le Noël bourguignon qu'on vient de lire (1) se chantait dans nos églises. Les belles cathédrales de France en ont entendu bien d'autres aux quatorzième, quinzième et seizième siècles. Dans beaucoup de diocèses, au Moyen-Age, les chants religieux en langue vulgaire, qu'on désigne sous le nom générique de *noëls*, se mêlaient aux chants sacrés qui célébraient la naissance de Jésus

(1) A la date du 25 décembre 1896, *L'Univers* de Paris a publié, sous le titre de *Noëls Français*, un numéro illustré, correspondant aux *Christmas Numbers* de nos magazines américains. Il donne, entre autres noëls rares, un cantique bourguignon de la même facture et du même caractère que celui du recueil Garnier. En voici le premier et le dernier couplets :

Quand Dieu naquit à Noël
Dedans la Judée,
On vit ce jour solennel
La joie inondée.
Il n'était petit ni grand
Qui n'apportât son présent
Et n'o, n'o, n'o n'o,
Et n'offrit, frit, frit,
Et n'o, n'o, et n'offrit,
Et n'offrit sans cesse,
Toute sa richesse.

Plaise à ce divin Enfant
Nous faire la grâce,
Dans son séjour triomphant,
D'avoir une place ;
Si nous y sommes jamais,
Nous y goûterons la paix
De lon, lon, lon, lon,
De gue, gue, gue, gue,
De lon, lon, de gue, gue,
De longue durée
Dans cet empyrée.

dans l'étable de Bethléem. Ils accompagnaient la procession solennelle qui se faisait, la nuit de Noël, au son des instruments de musique, avec des costumes de bergers, autour de la crèche de l'Enfant-Dieu. Les assistants, qui représentaient les pasteurs, chantaient, dès le treizième siècle, un Noël commençant ainsi :

*Seignors, or entendez à nous
De loin sommes venus à vous
Pour querre (chercher) Noël.*

Un autre Noël de la même époque retraçait *la joie des bêtes à la nouvelle de la naissance du saint Enfant* et donnait lieu à des tours de force d'harmonie imitative, car les chanteurs s'évertuaient à rendre, avec un naturel épatant, une vérité d'un comique irrésistible, le chant du coq, le mugissement du bœuf, le bêlement de la chèvre, le braiment de l'âne et le beuglement du veau.

Comme les bestes autrefois
Parlaient mieux latin que François,
Le coq de loin voyant le fait
S'écria : *Christus natus est !*
Le bœuf d'un air tout ébaubi
Demande, *Ubi, ubi, ubi ?*
La chèvre se tordant le groin
Respond que c'est à *Beth-lé-é-em !*
Maistre beaudet, *curiosus*
De l'aller voir, dit : *Eamus !*
Et, droit sur ses pattes, le veau
Beugla deux fois : *Volo, volo ! (1)*

Vous me direz : ceci est un conte imaginé par quelque latiniste ventriloque en disponibilité d'emploi.

Nullement, cette pastorale religieuse se jouait en Bourgogne, dans les églises, et pas plus tard qu'aux premières années de ce siècle.

« On représentait en pleine église, écrit M. Simon Boubée dans un très bel article de revue sur *La littérature de Noël*, on représentait en pleine église, un coq, un bœuf, un mouton et un âne.

Le coq chantait : *Nobis natus est Christus !*

Le bœuf demandait : *Ubi ?* On avait le soin de lui faire prononcer ce mot latin-là à l'italienne, cela donnait *Oùbi*, un meuglement parfait, la coqueluche des basses profondes.

Le mouton répondait : *Bé-é-é-thléem.*

Et l'âne s'écriait, avec un ton de résolution qui empoignait toute l'assistance : *Eamus ! !* »

Et il y en avait qui partaient, — croyant que c'était arrivé !

Notre refrain burlesque de la chanson bourguignonne :

Moi je porte avec du lait
Le plus beau, beau, beau,
Le plus fro, fro, fro,
Le plus beau, le plus fro,
Le plus beau fromagé
De notre village,

(1) Cf : Paul Lacroix : *Sciences et Lettres au Moyen-Age.*—Paris, 1877, pages 445 et 446.

est du pur ascétisme, une véritable hymne liturgique, comparé à ce *Noël des bêtes*.

Il le faut bien avouer ces représentations publiques dans les églises dégénérent parfois en bouffonneries, à preuve l'exemple cité plus haut. Mais la foi naïve de ces temps reculés n'en recevait nulle atteinte. Elle était comme l'ambre qui ne retient aucune souillure, comme le cristal sur lequel glisse toute impureté. Et de même que les sculpteurs pouvaient, sans causer de scandale, orner les chapiteaux des cathédrales d'images que notre moralité raffinée qualifierait sévèrement aujourd'hui, de même les auteurs des Noëls se permettaient, sans malice, d'étranges familiarités avec leur divin sujet.

(à suivre)

HUITIEME CENTENAIRE

Le 21 mars 1098, St Robert, abbé de Molesme, accompagné de vingt et un de ses frères, prenait possession des marécages de Citeaux et jetait les fondements du Nouveau Monastère. Ce fut le jour de la naissance de l'Ordre cistercien. Ce grain de senevé devait bientôt devenir un grand arbre, grâce surtout à la prodigieuse influence de St Bernard, qui devait donner à cette nouvelle branche, sortie de la famille bénédictine, une gloire et une splendeur incomparables.

Ce huitième centenaire de la fondation de Citeaux sera célébré avec solennité à l'Abbaye cistercienne de N.-D. du Lac des Deux-Montagnes, le lundi, 21 mars prochain. La cérémonie sera présidée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, qui a bien voulu promettre d'honorer de sa présence cette fête de famille. A son arrivée, Sa Grandeur sera reçue solennellement par le Révérendissime Père Abbé et toute la communauté : à 9 heures, messe pontificale et dans l'après-dîner, vêpres, sermon par le Rév. Père Rouleau, dominicain, et salut solennel, donné par Mgr l'Archevêque.

Tous les abbés de l'Ordre, réunis en chapitre général, célèbreront ce glorieux anniversaire à Rome, le 29 avril prochain, fête de St Robert. Le Révérendissime Père Abbé, Dom Antoine, se rendra à Rome pour prendre part à ce Chapitre Général et assister aux fêtes qui en seront la clôture.

N. B.— Pour se rendre à Oka on peut prendre les chars, le samedi, à la gare du Windsor, à 1 h. $\frac{1}{2}$ P. M. pour Como — ou à la gare Dalhousie pour St. Eustache, également à 1 h. $\frac{1}{2}$ P. M.

On peut s'y rendre le dimanche par voitures particulières.

Le lundi matin, le train pour Como quitte la gare du Windsor à 8 h. 40.

L'ÉGLISE

Œuvre de l'Homme-Dieu, Conférences prêchées à la métropole de Besançon par
Monseigneur Besson, évêque de Nîmes, Uzès et Alais.

1 vol. in-12..... 75 cts
Avec 25 pour cent de remise

QU'EST-CE QUE L'ÉGLISE

(suite et fin)

III. Recueillons maintenant les développements que les maîtres de la théologie ont donnés à cette grande pensée. Plus ils creusent la notion de l'Église, plus l'Église semble forte, splendide majestueuse.

Si le Fils de Dieu était descendu dans le cœur de l'homme sans prendre la figure d'un esclave, on concevrait qu'il eût fondé une Église purement intérieure. Mais il s'est fait chair, il a parlé à ses disciples un langage sensible, il a agi et souffert à l'instar de l'homme, pour regagner l'homme au royaume des cieux. Son incarnation visible a répondu ainsi aux besoins de notre double nature. Il a continué à les satisfaire en donnant à son esprit une forme visible, palpable, éclatante, et en laissant à des hommes, agissant et parlant d'une manière ordinaire, le droit et le devoir d'enseigner cette doctrine et de perpétuer cette action.

Avant Jésus-Christ, l'Église était tout entière dans l'espérance de sa venue ; pendant sa vie elle était toute entière dans sa personne et se confondait avec lui ; après son ascension, elle s'est dilatée, étendue, prolongée jusqu'aux extrémités de la terre, mais en conservant l'esprit, la force, la grâce, la vie de Jésus-Christ. La synagogue, qui annonçait le Verbe, était comme une esquisse imparfaite de son Église ; l'Église, qui continue le Verbe, en est au contraire l'image parfaite et l'esprit vivant. La synagogue était, dans sa forme, l'ombre qui précède la lumière ; l'Église est dans la sienne comme l'atmosphère qui reçoit cette lumière divine, qui en demeure imprégnée et qui la projette et la fait rayonner dans l'immensité de l'espace. L'Église, en un mot, n'est pas autre chose que Jésus-Christ toujours vivant, toujours agissant, toujours visible au sein de l'humanité ; c'est l'incarnation permanente de l'Homme-Dieu.

Ne soyons donc pas surpris que l'Église soit humaine et divine à la fois, ayant d'un côté toutes les perfections de ce qui est céleste et divin, de l'autre toutes les imperfections de ce qui est terrestre et humain. Le médiateur continue d'agir en elle : voilà le côté divin dans l'Église ; mais ce médiateur revêt des formes humaines, employant perpétuellement l'action des hommes comme instrument et leur bouche comme organe : voilà le côté humain de l'Église. Semblables aux deux natures réunies dans l'Homme-Dieu, l'élément divin et l'élément humain se pénètrent l'un l'autre dans l'Église et se communiquent réciproquement leurs préro-

gatives. Ce qui est divin dans le Christ ne s'est fait voir qu'accompagné de ce qui est humain : il en est de même dans l'Eglise, en qui le premier élément n'existe point pour nous séparer du second. L'Eglise est humaine, puisqu'elle est composée d'hommes et que les dépositaires de son autorité, le pape, les évêques, sont hommes ; elle est divine, parce que le Verbe incarné habite constamment en elle, avec l'Esprit qui procède de lui comme du Père. Croire à l'Eglise, c'est croire au Père, au Fils et au Saint-Esprit ; croire à l'Eglise, c'est croire à l'Homme-Dieu.

Oui, croyons à l'Eglise, bien qu'elle contienne des méchants et qu'on y signale faiblesse, misère, corruption même. Plus vous compterez de pervers qui la souillent, plus j'admirerai l'esprit qui la soutient et l'élément divin qui l'anime. Cette remarque, bien loin de nous choquer, n'a rien qui n'entre dans le conseil éternel, où Dieu prépare les effets dans les causes les plus éloignées et assujettit au même ordre et au même plan tous les événements de l'histoire. Que l'âme de l'Eglise s'abaisse, s'incarne, se fasse chair dans des hommes faibles, périssables, pécheurs même, n'est-ce pas la suite inévitable de l'Incarnation du Verbe et comme l'application de la pensée qui a sauvé le monde ? Jésus, prenant notre corps avec ses infirmités et ses misères, l'a ennobli, exalté, divinisé par cette union. Jésus a fait plus encore : un jour, il a pris un peu de pain, il n'en a laissé subsister que les apparences, la forme, le goût, la couleur ; il s'en est fait lui-même la substance, et il a dit de ce pain : *C'est mon corps*. En bien ! c'est par un miracle semblable qu'il est allé choisir un groupe d'hommes et qu'il en a dit, aussi bien que du pain eucharistique, malgré leur ignorance, leurs passions et leurs fautes : Ceci est mon corps mystique, mon Eglise visible, un autre moi-même.

Or, ce premier groupe, qui n'était que de douze, compta un renégat, saint Pierre, un incrédule, saint Thomas, et un traître, Judas ; et vous seriez surpris de retrouver dans l'Eglise l'incrédulité, la trahison, le reniement ! Mais ce ne sont pas ceux qui se portent bien, a dit Jésus-Christ, ce sont les malades qui ont besoin de l'Eglise. Jésus, qui souffrait les pécheurs, qui mangeait avec eux, qui voulait attacher à sa personne les hommes de mauvaise vie, ne les a pas plus exclus de son Eglise qu'il ne les avait bannis de sa présence. Il a défendu à ses apôtres d'arracher l'ivraie, et il les repris quand ils appelaient le feu du ciel sur les méchants. Laissez-les donc attacher au tronc de l'arbre ; peut-être une nouvelle sève viendra-t-elle les atteindre, les purifier, leur rendre la vie ; laissez-les et reconnaissez encore à ce signe la bonté incomparable, la miséricorde inouïe, la pensée, l'œuvre de l'Homme-Dieu. Puissent-ils comprendre ce texte de saint Paul et en mériter l'application : *Nous sommes tous un seul corps dans le Christ et membres les uns des autres : Ita multi unum corpus sumus in Christo, singuli autem alter alterius membra*. Puissent-ils surtout lever les yeux et voir où se vérifie cette autre parole : *Là où est le corps, là les aigles s'assemblent*. Ce corps définitif, c'est l'Eglise triomphante ; ce séjour, c'est le ciel ; ces aigles, ce sont les âmes à l'œil vif, au

vol hardi, à l'aile indépendante, qui, ayant une fois percé la nue, planent au plus haut des cieux et qui regardent, du haut de la gloire, passer les dynasties, les races, les empires, heureuses de leur repos, certaines de leur bonheur, éternellement unies à l'éternel objet de leur amour.

Ah ! quand, prenant les ailes de la foi, nous sortons, par la pensée, du temps et du changement, et que nous cherchons du regard ce brillant séjour, la sagesse humaine nous rappelle et nous dit : Soyez avant tout de votre pays et de votre siècle. Conseil facile à suivre, si pour être de son temps il suffit de céder à la mode, de composer avec les préjugés et de livrer toutes les voiles de son esprit et de son cœur au vent qui souffle, sans s'assurer si ce vent mène au port ou à l'abîme ! Flatterie coupable, si, pour être de son pays, il faut l'exalter au lieu de l'avertir ! Pour nous, nous vous dirons plutôt : Soyez de l'Eglise, et c'est par là que vous servirez le mieux et votre temps et votre pays.

C'étaient des hommes de leur temps et de leur pays, ces Remi et ces Martin qui ont baptisé les Gaules ; mais ils brûlaient les idoles de la patrie pour la régénérer, la convertir et la faire entrer dans l'Eglise.

C'étaient des hommes de leur temps et de leur pays, ces Colomban, ces Desle, ces Lupicin, ces Donat, qui ont fondé nos abbayes, illustré ce siège épiscopal, bâti nos bourgs et nos villages, émancipé nos pères de la barbarie et de l'esclavage ; et cependant on leur a reproché, dans la cour des rois, la liberté de leur parole et la prétendue folie de leurs entreprises.

Ils connaissaient leur siècle et ils servaient leur pays, les Dominique et les François, ces prodiges du zèle et de la prédication, les Thomas et les Bonaventure, ces prodiges de la science et de la parole, les Claire, les Thérèse, les Colette, ces prodiges de la piété, de la pénitence et du recueillement ; et cependant, au milieu de leurs grandes œuvres, on les a accusés d'apporter la guerre et de troubler les consciences, parce qu'ils étaient de l'Eglise encore plus que de leur siècle et de leur pays.

Qui aime plus ses pauvres montagnes de la Savoie que saint François de Sales ? et cependant il a lutté, pas à pas, corps à corps, avec l'hérésie qui commençait à les envahir.

Qui aime plus la noble ville de Milan que saint Charles Borromée ? et cependant il a déployé plus de zèle encore pour éloigner le protestantisme, qui menaçait les âmes, que pour combattre la peste, qui tuait le corps.

Qui aime plus la France que saint Vincent de Paul ? et cependant il en a signalé les préjugés, accusé les passions, réprimé les vices.

O grands saints, vous aimiez vos frères, mais d'un amour sincère, pour les arracher à la corruption et à l'erreur. Vous serviez votre pays, mais d'un dévouement éclairé, pour l'améliorer, le glorifier et lui faire obtenir les bénédictions de Dieu. C'étaient des enfants de l'Eglise et des membres de Jésus-Christ que vous voyiez dans les hommes de votre siècle, voilà pourquoi vous ne vous êtes pas lassés de les instruire, de les édifier, de les sauver.

C'était une portion choisie de l'Eglise que vous voyiez dans votre patrie, et voilà pourquoi vous en arrachiez avec tant de soin l'ivraie et le scandale.

C'est à leur exemple que nous devons être et de notre pays et de notre siècle ; de notre pays, mais à condition qu'il sera toujours lui même à l'Eglise ; de notre siècle, mais à condition qu'il nous conduira non pas au naufrage, mais au salut. Pourrait-on entrer dans la marche et suivre le mouvement, sans s'assurer d'abord si ce mouvement se fait dans le droit chemin ? Couvrez-vous avec honneur du nom de la patrie, surtout parce qu'elle demeure dans la véritable Eglise. Mais si, ce qu'à Dieu ne plaise ! nous devons choisir, un jour, entre la patrie de nos corps et celle de nos âmes, s'il fallait, ô douleur ! nous prononcer entre les intérêts passagers du temps, qui s'aveugle, et les intérêts immuables de l'éternité, qui est la vraie lumière, ah ! j'en jure par ce temple, qui a toujours appartenu à l'Eglise, par cette chaire, qui ne s'est jamais séparée de la chaire de Pierre, par ces murs, où la parole de Jésus-Christ n'a jamais été liée sur les lèvres de nos pontifes, le deuil dans l'âme, les pleurs dans les yeux, esclave de toutes les lois justes, mais saintement rebelles aux lois injustes, nous ne balancerions jamais. Non, il n'y a pas de pouvoir humain qui puisse nous faire oublier Dieu, rougir de Jésus-Christ, renier l'Eglise. Qui sert Dieu, Jésus-Christ, l'Eglise, s'est assez acquitté de tous ses devoirs, et, si ses contemporains le méconnaissent, la postérité dira de lui : Respect et souvenir à celui qui n'a jamais sacrifié sa conscience ? Il a bien mérité de son siècle, il a vraiment servi son pays, il a fait honneur à l'humanité.

LE MOUVEMENT CATHOLIQUE

— Nous avons reçu les numéros parus d'une publication venant à son heure : le *Mouvement Catholique*, revue hebdomadaire, vivement encouragée par S. G. Mgr l'Évêque de Trois-Rivières.

Cette recommandation du vénérable évêque-missionnaire, confesseur de la Foi, nous dispense de tout éloge qui, on le comprend, ne signifierait rien après cela. Mais nous avons le devoir de dire à tous nos fidèles et bienveillants lecteurs que de telles publications, trop rares en Canada, méritent d'être soutenues par tous les moyens. Les membres du Clergé y trouveront ample matière d'études dans les documents pontificaux que reproduit cette revue. Les hommes du monde y puiseront une connaissance plus approfondie de la Religion, se familiariseront avec la controverse religieuse ou politico-religieuse, cette vraie science, que doit, aujourd'hui, posséder non seulement l'homme public, mais tout homme ayant quelque degré d'instruction que ce soit.

L'abonnement au "*Mouvement Catholique*" ne coûte que \$1.00 par an. S'adresser à M. P. V. AYOTTE, EDITEUR, TROIS-RIVIERES, OU A LA LIBRAIRIE CADIEUX & DEROME.

Vie du Bienheureux Pierre Canisius

APÔTRE DE L'ALLEMAGNE ET DE FRIBOURG

D'APRÈS LE P. J. BOERO ET DES DOCUMENTS INÉDITS

Par le P. L. MICHEL, S. J.

ILLUSTRÉE DE NOMBREUSES GRAVURES

1 beau et fort volume in-4°, orné de magnifiques gravures.. \$1.88

Le 21 décembre 1897 marquera le troisième centenaire de la mort du Bienheureux Pierre Canisius. Gardienne de son tombeau, la ville de Fribourg se prépare à célébrer avec éclat ce pieux anniversaire. La Hollande qui dorna le jour au Bienheureux, l'Allemagne qui lui doit, pour une large part, la conservation de la vraie foi, s'associeront à cette solennelle manifestation. De tous les points de l'Eglise, des prières et des louanges monteront vers l'apôtre de l'Allemagne et de Fribourg ; car les paroles de S. Paul, que lui appliquait le cardinal Baronius, son contemporain et son ami, sont encore plus vraies depuis que l'Eglise a couronné son front de l'auréole des saints : " Son éloge est dans toutes les églises, à cause de sa prédication de l'Évangile ; *cujus laus est in Evangelio per omnes Ecclesias.* 2 Cor. VIII, 18."

Un sentiment d'admiration et de confiance conduira, le 21 décembre, près de sa sainte dépouille, une élite de catholiques heureux de rehausser la pompe des fêtes, et d'affirmer, dans un solennel congrès, la nécessité de travailler, comme le Bienheureux Canisius, à relever et à porter vaillamment le drapeau de la foi.

A cette heure, comme au temps du P. Canisius, le combat à ciel ouvert s'impose aux âmes chrétiennes. Au XVI^e siècle, la prétendue Réforme avait jeté dans les contrées du nord un retentissant cri de guerre, soufflé partout l'esprit de rébellion contre l'Eglise, favorisé la corruption des mœurs et surexcité dans toutes les classes le besoin de jouissances, en donnant libre carrière à la cupidité, à l'égoïsme, à toutes les passions. Le vice et l'esprit de révolte avaient envahi tous les asiles et pénétré jusque dans le sanctuaire.

Nous ne sommes pas en des temps plus favorables, et nos croyances religieuses ne sont pas moins en danger qu'à l'époque du Bienheureux Canisius. Le champ de combat, il est vrai, n'est pas le même ; on ne discute plus sur la précision des termes d'une confession de foi, sur l'authenticité de tel livre de la Sainte Ecriture, sur le célibat des prêtres, la valeur des indulgences, l'autorité de l'Eglise dans le domaine temporel : autant de questions dédaignées de nos jours ou tranchées sans examen.

Mais, en revanche, tout est mis en cause : traditions, pratiques de l'Eglise, droit des catholiques à la vie et à la liberté, influence morale et pouvoir spirituel du Vicaire de Jésus-Christ. Le but avoué de la libre-pensée, c'est le renversement de l'édifice chrétien, la ruine du catholicisme. Le véritable, le seul ennemi, c'est le cléricisme : l'assaut est mené contre l'Eglise sur tous les points et avec toutes les forces.

Le Bienheureux Canisius voyait ses efforts secondés en Autriche, en Bavière, en Pologne, par des princes sincèrement attachés aux croyances de leurs ancêtres et soumis au Saint-Siège ; aujourd'hui c'est de haut que part le signal de l'attaque : c'est le pouvoir civil qui donne le mot d'ordre ou se fait au grand jour l'exécuteur des plans d'une secte impie et néfaste.

La foi et l'Eglise peuvent être opprimées ; vaincues, elles ne le seront jamais. Elles ont pour garant de leur durée et de leur triomphe les promesses de Jésus-Christ. Dieu veut que la vie des siens soit un combat sur la terre ; mais il leur a donné l'assurance qu'il serait avec eux jusqu'à la consommation des siècles. Et c'est en vertu de cette promesse qu'il envoie dans les siècles troublés des chefs d'avant-garde, intrépides et divinement armés pour la lutte. Destinés à éclairer la marche et à organiser la résistance, ils sont portés par la main de Dieu sur les hauteurs, pour que tous les soldats du Christ entendent leur voix et s'animent à guerroyer, à leur exemple, sans trêve ni merci.

Cette mission, le Bienheureux Pierre Canisius la reçut au XVI^e siècle. Un ancien biographe le compare à saint Augustin. " Par sa parole et par sa plume, dit-il, l'évêque d'Hippone brisa l'effort conjuré des Manichéens, des Donatistes et des Pélagiens, et sauva l'Eglise d'Afrique ; le Bienheureux Canisius arrêta par les mêmes moyens, en Allemagne, l'audace des disciples de Luther, de Melancthon et d'une nuée de sectaires " " A lui seul " dit un autre auteur, " il a par sa parole arraché à l'hérésie plus d'Allemands que n'en a domptés par le glaive l'empereur Charles-Quint." Dans un saisissant parallèle, un écrivain moderne rapproche l'apostolat de saint François-Xavier aux Indes et les travaux du Bienheureux Canisius dans les pays du Nord. Pendant dix ans, le premier prodigua ses sueurs et sa vie pour gagner à l'Eglise des millions d'infidèles ; le second consacra près de cinquante années de labeurs non moins héroïques à ramener les dévoyés, à combattre les hérétiques par ses écrits et sa prédication, à assurer l'avenir de la foi en Allemagne par la fondation de nombreux collèges catholiques. Pas un moment d'arrêt ni de défaillance dans son long apostolat. Du jour où, à Mayence, il se voua à Dieu, jusqu'au terme de sa carrière, il est toujours en armes, bravant les fatigues et les dangers, se livrant sans relâche à l'étude, aux ministères de la charité et de la parole, à toutes les entreprises d'un vaillant défenseur de l'Eglise et de la foi. Sa vaste correspondance avec ses supérieurs, avec les Souverains-Pontifes et les cardinaux, avec les princes et les rois, fait revivre sous nos yeux les principaux événements de sa vie : ses débuts dans l'apos-

tolat, à Cologne, où trois fois il est délégué auprès de Charles-Quint par le clergé ; son enseignement dans les Universités d'Inngolstadt, de Vienne, et dans les assemblées d'un grand concile, à Trente et à Bologne ; les fondations des collèges de Prague, d'Inngolstadt, de Dillingen, d'Innsbruck, de Munich, de Fribourg ; ses prédications pleines de doctrine et de feu, dans les campagnes abandonnées et dans les centres peuplés, dans les modestes églises et dans les splendides cathédrales. Durant ses nombreux voyages, aux diètes, aux colloques de l'empire, dans les missions que lui confiait successivement trois papes. Provincial ou simple religieux, il est toujours le même ; c'est partout et toujours la même ardeur, la même prudence, le même esprit de foi et de piété, le même dévouement aux âmes et à l'Église. Et au sein de ces travaux capables d'épuiser les forces les plus robustes, d'absorber l'esprit le plus actif, le Bienheureux Canisius trouve essez d'énergie et de loisirs pour publier des éditions de saint Cyrille et de saint Léon le Grand, les lettres de saint Jérôme, des livres de piété et de controverse, des commentaires sacrés, un magistral ouvrage à la louange du Saint Précurseur et de la Mère de Dieu, et un catéchisme traduit en toutes les langues et qui a continué son apostolat dans le monde entier.

Sa mission d'apôtre, Canisius la remplit avec zèle, humilité, sans faiblir ni dévier de la voie droite. Conseiller aimé et écouté du Roi des Romains, des Ducs de Bavière, des cardinaux Hesius et Othon Truchsess, la faveur des grands ne tint jamais la vérité captive sur ses lèvres. On en aura d'éclatantes preuves dans sa fermeté à résister aux projets de l'Empereur Ferdinand, à combattre les vues de toute une assemblée de théologiens, à adresser de respectueuses réprimandes au cardinal d'Augsbourg. Le zèle de Dieu le dévorait. Il réclamait de toute part l'appui et le concours de quiconque lui paraissait capable d'étendre et d'assurer le bien ; il pressait d'agir, de parler, d'écrire pour la défense de la foi. Que de démarches pour envoyer des étudiants au Collège germanique, pour fonder des séminaires et favoriser les vocations ecclésiastiques, pour soustraire la jeunesse aux influences de l'hérésie ! Maintes fois il insista auprès de ses supérieurs pour que des Pères de son Ordre fussent exclusivement consacrés à la composition d'ouvrages de polémique. Cette polémique, à son avis, ne devait point sortir des bornes qu'il s'était prescrites dans ses ministères et ses controverses. Toujours bienveillant et plein d'égards pour les personnes, il ne manifestait de vivacité et d'indignation que contre l'erreur. Volontiers il pratiquait et recommandait la maxime de saint Ignace et du Bienheureux Père Le Fevre : " Haine au vice et à l'erreur, amour et dévouement aux personnes."

Aussi supportait-il sans émotion les attaques, les injures, les calomnies de ses adversaires. Il priait pour eux, et n'était sévère qu'aux catholiques indifférents ou lâches qui hésitaient devant un effort ou une démarche pour affirmer et défendre leur foi, alors que les hérétiques, endurants et audacieux, se dépensaient sans compter pour soutenir et propager leurs fausses doctrines.



La divine Providence a voulu donner dans Pierre Canisius, aux catholiques militants de tous les âges, un modèle à suivre et un protecteur à invoquer. Puisse le Bienheureux, justement proclamé l'apôtre de l'Allemagne et de Fribourg, assister l'Eglise du haut du Ciel, et mettre au cœur des hommes d'action un invincible courage dans les combats de la foi et une fidélité constante dans la défense des droits de Dieu.

La vie du Bienheureux P. Canisius que nous offrons au public n'est, dans son ensemble, qu'une traduction très libre de celle que publia en 1864 le P. T. J. Boero. Son office de postulateur de la cause de béatification lui mit en main de nombreux documents. Souvent il donne la parole au Bienheureux, cite ses lettres, ses mémoires, et se borne fréquemment à résumer sa correspondance. N'est-ce pas par leurs écrits que l'on connaît le mieux les saints ?

Toutefois, l'œuvre du P. Boero demandait à être revue et pouvait être utilement complétée. Nous avons supprimé des longueurs, résumé plusieurs chapitres, corrigé des inexatitudes et ajouté un grand nombre de notes, de détails et de documents inédits.

Nous avons consulté les sources où avait puisé le P. Boero. Nous avons surtout mis à profit la riche collection de documents et de lettres que le P. Otto Braunsberger a réunis, pendant huit années de laborieuses recherches dans les principales archives de l'Europe. Avec une parfaite obligeance et un rare désintéressement, il nous a communiqué, avant de les publier lui-même, ses trésors d'investigateur patient et érudit. Nous nous faisons un devoir de lui en exprimer publiquement notre gratitude.

Nîmes, ce 27 avril 1897, en la fête du Bienheureux Pierre Canisius :

L. MICHEL, S. J.

OUVRAGES D'OCCASION

(PARFAITEMENT NEUFS)

CONFERENCES

PRECHES A LA METROPOLE DE BESANÇON

Par Monseigneur BESSON, évêque de Nîmes

9 volumes in-12..... \$6.75—Avec 25 pour cent de remise

TITRES :

Le Décalogue et la loi de l'Homme-Dieu 2 vol. in-12 \$1.50	Les Béatitudes de la vie chrétienne ou la Dévotion envers le Sacré-Cœur. 1 vol. in-12..... 0.75
L'Eglise œuvre de l'Homme-Dieu. 15 ^e édit. 1 vol. in-12 0.75	Les Sacrements ou la grâce de l'Homme-Dieu. 2 vol. in-12..... \$1.50
Le Sacré-Cœur de l'Homme-Dieu. 1 vol. in-12..... 0.75	L'Homme-Dieu. 1 vol. in-12. 0.75
Les Mystères de la vie future ou la gloire de l'Homme-Dieu. 1 vol. in-12..... 0.75	

Chaque ouvrage se vent séparément.

PARTIE LÉGALE

Rédacteur : **ALBY**

SOLIDARITE EN MATIERE D'ALIMENTS

QUESTION.— Y a-t-il solidarité dans l'obligation des enfants de fournir des aliments à leurs père et mère et autres ascendants, en sorte que chacun d'eux en soit tenu pour le total ?

Un fils.

RÉPONSE.—L'article 166 du Code Civil, confirmant l'obligation naturelle des enfants de subvenir aux besoins de leurs père et mère, et la rendant ainsi tout à la fois naturelle et civile, décrète que les enfants "*doivent des aliments à leurs père et mère et autres ascendants, qui sont dans le besoin.*"

Mais le même article ne va pas jusqu'à décréter formellement que les enfants y sont solidairement obligés ; c'est-à dire qu'un seul pourra être actionné et condamné pour la totalité des aliments dûs.

D'où il suit, que la solidarité n'est pas expressément établie par cet article, ni ne l'est aussi, par aucun autre article du Code Civil.

C'est pourquoi, elle n'existe donc pas de plein droit ; en effet, l'article 1105 C. C. pose en principe que "*La solidarité ne se présume pas, il faut qu'elle soit expressément stipulée.— Cette règle cesse dans les cas où la solidarité a lieu de plein droit en vertu d'une disposition de la loi.*"

Ainsi, il est clairement établi que la solidarité est une loi d'exception ; et, en matière d'aliments, aucune disposition légale n'existe pour en rendre l'obligation solidaire entre les enfants.

L'article 205 C. N., est textuellement le même que notre article 166 C. C. Il y a aussi semblable identité entre l'article 1202 C. N. et la partie sus-citée de notre article 1105.

On voit donc qu'en France l'obligation des aliments n'est pas de plein droit plus solidaire qu'ici.

Les auteurs du "Répertoire de la jurisprudence du Notariat, vol. I. p. 436, émettent l'opinion que l'obligation des aliments n'est ni indivisible ni solidaire. Ils citent dans le même sens, — Vazeille, n° 493, Duranton t. 2, n° 424. Paris, 30 frim. an 14, aff. Cohen. Riom, 28 Juin 1812, aff. Brioude, Metz, 5 juill. 1823, aff. Muller. Nancy, 20 avr. 1826, aff. Richey, Cass. 2 Août, 1837, affaire Drouet.

Ils citent contre leur opinion et en faveur par conséquent de la solidarité :—Pothier, n° 391, Toullier, t. 2, n° 613, Dalloz, t. 1, n° 332, Paris, 7 flor., an 12, aff. Langrier ; Colmar, 24 Juin 1812, affaire Rofmann, et 25 fév. 1813, aff. N..., Amiens, 11 Déc. 1821, aff. Caillet, J. art. 4280.

Ces citations démontrent qu'en France les commentateurs entretenaient deux opinions contraires sur cette question de solidarité, et que la jurisprudence était loin également d'être uniforme.

Nous allons voir si la nôtre offre plus d'uniformité.

Dans la cause de Lauzon vs Connassant (5 Lower Canada jurist, pr. 991, le juge Monk a jugé que " Les enfants qui sont tenus par la loi de fournir des aliments à leurs parents doivent y être condamnés solidairement, et que les parents peuvent s'adresser à celui des enfants qu'ils jugent à propos pour lui demander des aliments. Subséquemment dans la cause de Leblanc vs Leblanc (23 L. C. J. p. 10), le juge Johnson, a décidé que la dette alimentaire est divisible et que chaque débiteur doit contribuer suivant ses moyens ; le juge Mousseau, dans une cause de Valiquette vs Valiquette (Montréal Law Reports, I Superior Court p. 129), a jugé que l'obligation de fournir une pension alimentaire est indivisible et que ceux qui y sont tenus la doivent conjointement et solidairement ; que par conséquent, l'un deux, étant poursuivi seul, a droit d'action contre les autres pour leur faire payer leur quote part ; que cette solidarité ne cesse que lorsque ceux qui y sont obligés n'en ont pas les moyens, ce qui est une question de fait et ne peut être invoquée par défense en droit.

La Cour d'appel a décidé, dans une cause de Mainville vs Corbeil, (33 L. C. J. p. 179) que l'obligation des enfants de payer une pension alimentaire, quoique n'étant pas solidaire suivant l'acception généralement reçue du mot, incombe cependant à ceux des débiteurs poursuivis, sauf le recours de ces derniers contre les autres co-débiteurs.

Enfin, le 6 décembre dernier, la Cour Supérieure de Montréal, dans une cause de Martel vs Martel (Lemieux, juge) a adopté la doctrine de la Cour d'appel et des juges Monk et Mousseau, et a jugé que la dette alimentaire est *solidaire*. On constate donc que dans notre propre jurisprudence, il y a une certaine incertitude sur la question de savoir si l'obligation de fournir des aliments est solidaire.

Voyez : Le questionnaire annoté du Code Civil par E. A. Beaudry, notaire, I, p. 329 et suivante : P. B. Mignault, " Droit Civil Canadien, " vol. 1. p. 492. Trois-Pistoles 25 février 1898.

ALEXANDRE GAGNON, notaire.

AUX CORRESPONDANTS

X.—Si c'est un simple dépôt les héritiers du déposant ont le droit de le réclamer. La veuve, qui était commune en biens avec le déposant, a droit à la moitié de ce dépôt.

Une abonnée.—**I.** Si les crédi-rentiers ont consenti en votre faveur une priorité d'hypothèque, le prix d'adjudication de l'immeuble vendu par le shérif servira en premier lieu au payement de votre créance.

II. Au même rang que le principal vous avez droit à deux années d'intérêt *généralement* et à ceux échus sur l'année courante. (Code Civil, art. 2124.)

Quant aux crédi-rentiers ils ont droit aux arrérages de leur rente pour cinq années *généralement* et pour ceux échus sur l'année courante. (C. C. art. 2123.)

LES CAUSERIES DU DOCTEUR

Par le Dr Derouet

1 vol. in-12..... \$0.75

Avec 50 pour cent de remise

A PROPOS DU CAREME

Voilà le Carême revenu encore une fois, et avec lui les plaisanteries des adorateurs du ventre et les bravades des ignorants.

Qu'est-ce que cette coutume rétrograde de nous empêcher de manger à notre appétit, et de nous interdire tels et tels aliments qui nous conviennent mieux que les autres ? C'est une tyrannie, c'est une insupportable prétention, et c'est une absurdité aussi contraire à la santé qu'à la liberté.

Le jeûne et l'abstinence, deux choses à rayer des habitudes de la société moderne, parce qu'elles sont condamnées par la raison, par l'hygiène et par l'économie politique.

N'est-ce pas, docteur ?

— Un instant, répondrai-je à mes interrogateurs, un instant, messieurs ou mes amis, comme vous voudrez : condamnées par la gourmandise, soit, mais par la raison, par l'hygiène et par l'économie politique, *nego*, c'est-à-dire, non, et puisque vous m'en donnez l'occasion, causons un peu de jeûne et d'abstinence.

— Voyons un peu cela.

— Nous allons voir cela, mais vous me permettrez d'être un peu sérieux par ci, par là ?

— Accordé.

— Je commence.

Le jeûne et l'abstinence sont deux choses qu'en langage chrétien on range sous le nom de mortification (ne criez pas !), mais elles diffèrent l'une de l'autre : le jeûne est la privation de nourriture pendant un certain temps, l'abstinence est la privation de certains aliments, des aliments gras, par exemple, c'est-à-dire de la chair des animaux, excepté de celle des poissons.

Se mortifier, ce n'est pas la même chose que de se mettre à mort, c'est seulement tuer l'appétit du corps pour faire prédominer la volonté de l'âme, c'est tuer les mauvaises passions et se rendre véritablement homme. A ce point de vue, je trouve que le jeûne et l'abstinence sont une excellente gymnastique morale. Un homme qui sait jeûner et s'abstenir est un homme dont la volonté se fortifie, et qui devient capable des plus grandes choses.

Il ne faut pas se faire d'illusions, et croire que, dans l'occasion, on saura bien résister aux entraînements mauvais, supporter des épreuves difficiles, en un mot, s'élever au-dessus de soi-même pour faire face aux nécessités qui se présentent.

L'histoire et l'expérience répondent qu'on n'est pas fort en mo-

rale quand on ne sait pas se priver volontairement même de jouissances honnêtes et légitimes. Un corps bien nourri, bien flâté, devient le maître de l'âme, qui n'a plus bientôt la force de résister aux attraits des plaisirs coupables, aux sollicitations des pensées mauvaises, et qui ne peut plus supporter les épreuves difficiles qui se présentent si souvent dans la vie.

Ce qui est vrai des individus est aussi vrai des peuples.

C'est un lieu commun de dire que la corruption des mœurs est la ruine des nations. Et, qu'est-ce que la corruption des mœurs, si ce n'est la prédominance du corps sur l'âme, de la matière sur l'esprit, des passions sur la raison, renversement des choses que le jeûne et l'abstinence ont précisément pour but et pour effet d'empêcher ?

Je ne crains pas de le dire, un peuple qui sait jeûner est un peuple invincible ; un peuple qui ne sait plus jeûner est mûr pour la servitude.

Quelle énergie morale, je vous le demande, peut-il rester chez un peuple qui ne sait plus souffrir volontairement, qui se rue dans tous les plaisirs, qui ne peut supporter la faim ni l'abstinence des viandes, qui, en un mot, ne cherche que les jouissances matérielles et ne travaille que pour les obtenir ?

Pour lui, la patrie est là où l'on est bien ; il se moque bien de l'indépendance et de l'honneur de la patrie, il se moque bien de ces grandes idées de justice et de liberté qui font battre les nobles cœurs ! N'attendez pas de lui les dévouements qui sauvent et des efforts, des sacrifices qu'il regarde comme ridicules. Vous le verrez capable de renverser les pouvoirs qui essaient de lui imposer quelque frein moral, mais il acclamera tous ceux qui lui promettent des plaisirs, du pain et des spectacles.

Le jeûne et l'abstinence ne sont pas utiles seulement au point de vue morale, qui ne touche pas beaucoup les gourmands, je le sais ; ils ne sont pas moins utiles au point de vue de la santé, et je sais aussi que, de nos jours où l'on sacrifie tout au corps, cela fait plus d'impression que le reste.

Il y a plus de personnes qui meurent pour avoir trop mangé que pour avoir trop jeûné ; ceci est une vérité que la pratique de tous les médecins met hors de doute. Aussi notre premier soin est-il presque toujours de mettre nos malades à la diète, et la plupart des convalescents qui retombent et qui meurent doivent-ils cette fatale issue à une trop grande hâte à manger.

Montesquieu disait, il y a plus d'un siècle : " Le souper tue la moitié de Paris et le dîner l'autre ; " les choses n'ont guère changé depuis ce temps-là. Il est certain que si l'on supprimait les péchés de la gourmandise, les médecins et les pharmaciens chômeraient pendant la moitié de l'année.

Vous voyez que je vous parle d'une façon tout à fait désintéressée.

C'est par la bouche que des milliers d'hommes abrègent leur vie et attirent sur eux une armée d'infirmités.

Dante a réservé une place dans son Enfer aux gourmands ; je ne me rappelle plus s'il l'a faite grande, mais il est certain qu'elle doit l'être, pour pouvoir contenir tous ceux qui sont morts par suite de leurs excès de table.

Je ne prétends pas qu'il faudrait pour cela se réduire à l'excessive sobriété de Cornaro, qui a vécu près de cent ans, et qui, dans les dernières années de sa vie, ne mangeait plus que deux jaunes d'œufs par jour ; je ne prétends pas qu'il soit nécessaire de prendre les subtiles précautions de Sanctorius, un médecin, s'il vous plaît, qui avait calculer avec scrupule la quantité de nourriture strictement nécessaire à son corps, et qui pesait en conséquence ses aliments. Cet original s'était fait construire un siège spécial fixé à une balance suspendue au plafond de sa salle à manger. Pour prendre ses repas, il se plaçait sur ce siège, et, aussitôt que la balance marquait qu'il avait atteint la quantité fixée de nourriture, il cessait de manger, qu'il eût encore faim ou non.

C'était ridicule, mais, au moins, ce n'était pas dangereux.

On peut vivre en paix avec l'hygiène, sans être excentrique à ce point.

Le docteur Fonsagrives, de Montpellier, a écrit qu'on peut faire trois parts des aliments qui s'étalent sur les tables les mieux garnies : la première sert à la réparation des forces, la seconde est à la satisfaction du palais, la troisième n'est que l'aliment des maladies futures.

Avis aux vieillards, surtout : ce n'est pas sans raison qu'on a appelé l'estomac le laboratoire de l'apoplexie, et il est clair que cela est vrai surtout pour les gourmands et les intempérants.

Eh bien ! devant ces vérités, peut-on trouver que l'abstinence et le jeûne soient de si ridicules pratiques ?

Le jeûne, qui revient à des époques déterminées de l'année, et particulièrement au printemps, sert à nous débarrasser de cette pléthore d'estomac, de cette surabondance d'humeurs qui ne peuvent que nuire à notre santé. Après le jeûne, l'appétit devient plus vif, la digestion se fait mieux, on sent comme un bien-être général se répandre dans tout le corps.

Et, remarquons-le en passant, l'Eglise qui est une mère sage et compatissante, proportionne la longueur et la rigueur du jeûne à la capacité de chacun.

Quant à l'abstinence des aliments gras à certains jours et pendant le carême, elle n'est pas moins utile, et je ne suis pas le premier à dire et à avoir remarqué que l'abstinence des aliments gras pendant un certain temps, outre qu'elle produit en partie le même bien que le jeûne, parce que les aliments maigres sont moins nutritifs, donne aux aliments gras, lorsqu'on les reprend, plus de saveur et par conséquent des qualités de meilleure digestion.

J'ajouterai, en passant, que l'alimentation végétale, qui est moins tonifiante, exerce une action salutaire au point de vue moral ; il me suffira, pour faire comprendre ma pensée, de faire re-

marquer la différence de caractère qui distingue les animaux herbivores des animaux carnivores.

Enfin, j'ai dit que l'économie politique elle-même est d'accord avec l'institution du carême.

Pour ne pas être trop long, je ne ferai que quelques observations à ce sujet.

N'est-il pas vrai que l'économie et l'épargne sont les deux grandes sources de la vraie et bonne richesse pour les individus comme pour les sociétés ? Et n'est-il pas vrai que l'économie et l'épargne supposent l'abstinence, la sobriété, le jeûne même ?

N'est-il pas vrai que la viande, dont on fait de nos jours un si grand usage, devient de plus en plus chère, parce que la reproduction du bétail ne peut suivre la consommation qui s'en fait ? Et n'est-il pas vrai que si tout le monde était fidèle à l'abstinence du Carême et des autres jours indiqués par l'Eglise, il y aurait, sans que la santé publique en souffrit, — au contraire, nous venons de le voir, — un bon quart de moins de consommation, ce qui produirait un quart de moins dans le prix de la viande ?

On ne veut plus jeûner, et parce qu'on ne jeûne plus, on devient plus pauvre, pendant que les aliments deviennent plus chers ; on ne veut pas s'abstenir de temps en temps de la viande, et cet aliment devient si cher que beaucoup sont obligés de s'en abstenir parce qu'ils n'ont plus le moyen de s'en procurer.

Les règles disciplinaires de l'Eglise, faites en vue de l'intérêt moral, sont aussi des règles éminemment favorables à la bonneté des individus, à la richesse des nations et à la vigueur des peuples.

Voilà ce qu'enseignent la raison, l'hygiène, l'économie politique, l'histoire et l'expérience de tous les jours.

Et c'est pourquoi, loin de trouver dans le Carême une institution rétrograde, digne des siècles d'ignorance et d'obscurantisme, je vois une institution admirablement sage et des plus favorables au progrès matériel comme au progrès moral.

LE CIEL OUVERT

PAR

LA CONFESSION SINCÈRE ET LA COMMUNION FRÉQUENTE

Par M. l'abbé FAVRE

1 vol. in-12..... \$0.50

LE QUART D'HEURE

POUR LE SAINT SACREMENT

Par M. l'abbé G. ALLEGRE

1 fort vol. in-12..... 88 cts

Avec 25 pour cent de remise.

TOUS D'APRES NATURE !

Histoires du temps présent, par Jean des Tourelles, illustrations d'Albert Boutle
1 vol. in-12..... \$0.63

PROPOS DE CAREME

(DIALOGUE CONTEMPORAIN)

Mme de Saint-Estèphe.—Mme Chambertin.—Le curé de Saint-Eusoge. (La scène se passe dans le parloir du presbytère de Saint-Eusoge.)

Mme CHAMBERTIN (*seule, et inspectant la pièce pour tuer le temps*). — Pas gai, un parloir de curé !... C'est nu comme le crâne de mon beau-père !... Quel horrible mobilier !... Des chaises qui furent rembourrées... autrefois !... Ça vient de l'hôtel des ventes... Et ce bureau !... Est-il assez piteux ?... Dire que c'est là-dessus qu'on a écrit mes bans de mariage !...

Mme DE SAINT-ESTÈPHE (*entrant à reculons, et parlant à la domestique*). — Surtout, dites-lui bien que je suis pressée !... (*Se retournant.*) Tiens, Madame Chambertin.. comment allez-vous, ma toute belle ?..

—Mme CHAMBERTIN.—Mais... froidement... on gèle ici !

Mme DE SAINT-ESTÈPHE (*grondant affectueusement*). — Comment ! ma petite chatte... vous êtes arrivée à votre âge sans savoir qu'on ne fait jamais de feu dans un parloir de curé ?... Moi, quand je viens ici, je prends toujours mon manteau de loutre et mes chausures fourrées...

Mme CHAMBERTIN, (*à part, vexée*). — Aussi, ce que ça lui fait un pied !...

Mme DE SAINT-ESTÈPHE (*engageante*). — On était mieux que cela, hein ! cette nuit, au bal de Mme Floriac ?.....

Mme CHAMBERTIN (*avec conviction*). — Oh ! pour ça, oui !

Mme DE SAINT-ESTÈPHE (*malicieuse*). — Vous vous en êtes payé, dites ?...

Mme CHAMBERTIN (*ripostant*). — Et vous, donc ?

Mme DE SAINT-ESTÈPHE (*bonne fille*). — Oh ! moi... j'avoue que je me suis franchement amusée... De dix heures à quatre heures et demie du matin, je ne crois pas m'être assise plus de vingt minutes...

Mme CHAMBERTIN (*entrant dans la voie des aveux*). — Pour moi je n'ai jamais tant tourné que cela... C'est au point que mon danseur, le lieutenant Ygreck, a fini par me demander grâce : il n'en pouvait plus...

Mme DE SAINT-ESTÈPHE (*doutant un peu*). — Vrai ?..

Mme CHAMBERTIN (*carrée*). — Je vous affirme !

Mme DE SAINT-ESTÈPHE (*méprisante*). — Pauvre jeune homme !... ça n'a pas de nerf !

Mme CHAMBERTIN.—Notez que c'était seulement sa troisième soirée, cette semaine.

Mme DE SAINT-ESTÈPHE (*se redressant*). — Qu'est-ce que nous dirions donc, nous autres, qui n'avons pas manqué un seul jour, depuis dimanche ?...

Mme CHAMBERTIN (*rectifiant*).—Pardon !.. un soir, il n'y a rien eu..
 Mme DE SAINT-ESTÈPHE (*précisant*).—Mais, ma chère... vous vous trompez... Tenez, suivez-moi, je compte sur mes doigts : dimanche, les de Vague.....

Mme CHAMBERTIN (*poursuivant*).—Lundi, les Klifty.....

—Mme DE SAINT-ESTÈPHE. — ...Mardi, les Polliard... Mercredi, les Financières... Jeudi, les Floriac... Vous voyez, c'est bien cela !
 Mme CHAMBERTIN.—Vous avez raison... Et dire que nous allons en avoir comme cela jusqu'à la mi-carême !.....

Mme DE SAINT-ESTÈPHE (*avec intérêt*).—Vous n'avez pas peur que cela vous fatigue, chère petite ?...

Mme CHAMBERTIN (*dédaigneuse*).— Il en faudrait bien d'autres pour me mettre à plat !... Tenez ! vous ne savez pas ce que j'ai encore fait ce matin ?

Mme DE SAINT-ESTÈPHE.—Non !

Mme CHAMBERTIN (*trionphante*).— Eh bien, ma chère amie, quand je me suis levée, vers neuf heures et demie, j'ai enfourché ma bicyclette !..

Mme DE SAINT-ESTÈPHE (*désarçonnée*).— Pas possible !.....

Mme CHAMBERTIN.—Et j'ai pédalé jusqu'à onze heures et demie... Vous savez, l'air était tiède, la route pas trop mauvaise, ça filait !..

Mme DE SAINT-ESTÈPHE.— Moi, je suis allée patiner à la Maison de Glace... Le matin, comme cela, il y a beaucoup de monde c'est délicieux !..

Mme CHAMBERTIN (*poursuivant*).—Ce soir, j'ai déjà fait une douzaine de visites...

Mme DE SAINT-ESTÈPHE (*interrompant*).—Et encore, il ne faut pas perdre de temps, si nous voulons être prêtes ce soir pour allerchez les Salicesti...

Mme CHAMBERTIN.—Tiens ! nous nous séparons... je vais chez les ne La Brise... Il va encore falloir sauter jusqu'à demain matin !..... Aussi, ce que je... Ah ! voici M. le Curé !.....

LE CURÉ DE SAINT-EUSOGE (*saluant*).—Mesdames...

Mme DE SAINT-ESTÈPHE (*empressée*).—Monsieur le curé, bien que Mme Chambertin soit venue avant moi, je prends la liberté de parler la première... Je puis bien, d'ailleurs, traiter la question devant cette chère amie... Il s'agit de mes permissions de carême...

Mme CHAMBERTIN.—Bah !..... moi aussi !

M. LE CURÉ.—Et alors ?.....

Mme DE SAINT-ESTÈPHE.—Je viens vous demander l'autorisation de ne pas jeûner et de ne faire maigre que le vendredi...

Mme CHAMBERTIN.—Moi de même.....

M. LE CURÉ.—Et vous avez des raisons ?.....

Mme DE SAINT-ESTÈPHE (*suffoquée*).—Des raisons ?... Mais, je crois bien que nous avons des raisons !

Mme CHAMBERTIN (*appuyant*).—Nos occupations... nos...

Mme DE SAINT-ESTÈPHE (*surenchérissant*).— Nous n'y tiendrions pas !.....

Mme CHAMBERTIN (*levant les bras au ciel*).—... Avec des santés comme les nôtres ! ! !..

HISTOIRE DE PARIS

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULES JUSQU'A NOS JOURS

Par Amédée Gabourd

5 forts vol. in-8°..... \$5.00

Avec 50 pour cent de remise.

La France est à la tête du monde et Paris est le cœur de la France. C'est de Paris que rayonne la civilisation sur notre patrie et sur toutes les nations du continent européen. Depuis plus de deux siècles les plus graves intérêts des peuples ont été agités à Paris. Paris gouverne toutes les races par la puissance du génie, de l'intelligence et de la pensée, et par l'expansion de toutes les idées, bonnes ou mauvaises. On cherche à nier son autorité, mais on est contraint de la subir. Vainement on veut la paralyser, la circonscrire, la rendre nulle ; Paris, comme le géant de la fable, ne peut se remuer sur sa couche sans ébranler le monde, et, de toutes parts, c'est de cette ville suzeraine des royaumes et des empires qu'on attend le mot d'ordre et le signal.

Après l'histoire de Rome, la Ville éternelle, la capitale du christianisme, quelle histoire, mieux que celle de Paris, résumera avec plus de vérité celle de tous les peuples et de tous les progrès ? Où rencontrer une expression plus énergique de ce qui est bien et de ce qui est mal ? Où trouver de plus étonnants spectacles pour le regard et pour la contemplation ? Quel point de mire aura pu être plus souvent offert à l'admiration et aux colères ? Quel colosse humain aura mérité, dans une plus large part, le châtement ou la récompense ?

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une nouvelle HISTOIRE DE PARIS. Bien que de nombreux annalistes aient entrepris un semblable travail, nous avons la conviction que, parmi les histoires spéciales déjà consacrées à raconter ce que fut Paris, à dire ce qu'il est, à faire pressentir ce qu'il sera, il n'existe aucun ouvrage assez digne d'eslime pour que son apparition ait réussi à décourager les historiens disposés à tenter une pareille entreprise. Avant le dix-neuvième siècle, on a composé des livres pleins de science sur les antiquités de Paris, et certes nous n'entendons pas nier les titres des Félibien, des Lobineau, de Sauval, de l'abbé Lebeuf, de Foussaint-Duplessis, de Piganiol de la Force, de Sainte-Foix, de Jaillot et de quelques autres écrivains moins connus, mais dont les travaux ont été utilisés par les historiens modernes : les œuvres de ces érudits sont comme les matériaux indispensables à quiconque essaye aujourd'hui d'élever un monument à la gloire de Paris. Nous devons donc conserver avec respect, sur les rayons des grandes bibliothèques, les ouvrages de ces érudits estimables,

et savoir les consulter dans les occasions, de jour en jour plus rares, où il est indispensable de remonter à l'origine d'une institution, d'expliquer la raison d'être d'un usage municipal, de restituer à un monument sa forme première. Ce sont des matériaux amassés au profit des écrivains, ce ne sont plus des livres d'histoire.

Le dix-neuvième siècle a eu ses historiens de Paris, et nous nous garderons d'omettre le nom de Saint-Victor, qui écrivait en 1808. Il serait de mauvais goût de faire ici le procès à leurs œuvres, et de dire en quoi elles nous ont paru trop imparfaites, trop au-dessous de leur destination. Il en est qui portent l'empreinte d'une érudition honnête et qui renferment des parties remarquables, au point de vue de l'art ou de la peinture morale ; mais il n'en est aucune qui satisfasse réellement le lecteur, et qui ait résolu le difficile problème d'instruire en même temps que de plaire ; les unes sont trop souvent de pures compilations, dépourvues de clarté, de méthode et d'intérêt ; les autres sont trop négligées ou trop restreintes. Aucune (nous parlons de celles qui ont une certaine étendue) n'est suffisamment inspirée de l'intelligence chrétienne, et ne met convenablement en relief les grandes annales du catholicisme parisien, les magnificences que la foi a produites dans Paris et qui sont le juste orgueil de la France. C'est une regrettable lacune qu'il importe de combler.

Il est temps qu'à l'odieuse pamphlet de Dulaure, qu'à ce lourd recueil d'impiétés et d'obscénités prétendues historiques, on fasse succéder l'histoire vraie et sérieuse de Paris. Le malheureux écrivain dont nous venons de prononcer le nom a usurpé une autorité et une confiance dont il ne fut jamais digne ; la science qu'il avait laborieusement acquise, et que nous ne contestons pas absolument, a été par lui mise au service de tous les honteux intérêts de l'anarchie et du scepticisme. Aujourd'hui repoussée par les gens instruits, redoutée de tous ceux qui ont charge de veiller sur les âmes, l'histoire de Dulaure exerce encore une détestable influence sur une immense classe de lecteurs peu éclairés, sur le peuple des ateliers, sur la petite bourgeoisie façonnée aux traditions voltairiennes.

L'auteur du livre que nous offrons aujourd'hui au public a profité des découvertes de ses devanciers et mis à contribution leurs efforts, en gardant la pleine indépendance de sa pensée et de ses jugements historiques et artistiques. Plus heureux que la plupart d'entre eux, il lui est donné d'assister à la nouvelle transformation de Paris et de pouvoir en rendre compte, tandis qu'eux n'ont pu que la souhaiter ou la pressentir. Il reste encore assez de l'ancien Paris pour qu'il soit possible de retracer son caractère et son originalité passés ; on entrevoit assez du Paris futur pour en prévoir la grandeur un peu monotone et en mesurer la gloire, dont le reste de la France commence à se montrer jaloux et inquiet. Le moment est donc bien choisi pour entreprendre une pareille publication, et nous espérons que les sympathies de nos concitoyens ne nous feront pas défaut puisqu'il s'agit, ici encore, d'une œuvre de réparation et de vérité.

L' HOMME - DIEU

Conférence prêchées à la métropole de Besançon par Monseigneur Besson Evêque de Nîmes, Uzès et Allais

1 vol. in-12..... \$0.75

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Première conférence

DE LA NOTION DE DIEU

Objet des conférences.—Ordre et suite des matières. Avant d'étudier l'Homme-Dieu, il est nécessaire de faire connaître Dieu et l'homme.

1^{ère} PARTIE.—*Dieu existe.*—La raison le demande, parce que Dieu est l'Être nécessaire. Cette notion de l'Être nécessaire peut seule éclairer les mystères de l'âme, de la nature et de l'histoire : mystères de l'âme, idée du parfait et de l'infini ; mystères de la nature, ordre de l'univers et beauté de ses détails, mystères de l'histoire, tous les peuples ont cru en Dieu, et tous les hommes l'invoquent.

2^e PARTIE.—*Qu'est-ce que Dieu ?*—Interrogez là-dessus 1^o le paganisme et la philosophie : dans le paganisme tout est blasphème et volupté ; dans la philosophie, deux erreurs inévitables, le dualisme et le panthéisme : 2^o l'Eglise : à cette question, elle répond par le premier mot du catéchisme, le premier article du symbole, le premier verset de la Bible. Accord des sciences modernes avec l'enseignement de l'Eglise sur l'œuvre de la création.

CONCLUSION. Tout se réduit à être athée ou chrétien.

Deuxième conférence

DE LA NOTION DE L'HOMME

Trois états fort distincts se sont succédés dans l'humanité : elle a connu le bonheur, elle a senti la chute, elle jouit de la réparation.

1^{ère} PARTIE.—*L'homme innocent.*—Exposé des erreurs de la philosophie sur ce sujet. Comment la poésie, la tradition, l'histoire, l'expérience du cœur humain, les démontrent. Vague sentiment d'une destinée complète resté au fond de tous les cœurs ; souvenir non moins persistant et non moins universel, de la justice et du bonheur au fond de toutes les histoires.

2^e PARTIE.—*L'homme déchû.*—Origine et progrès de l'idolâtrie.—Tableau de la Grèce païenne.—Rome au siècle d'Auguste : détails sur l'intérieur des familles, le discrédit des croyances et les cruautés du cirque et de l'amphithéâtre ; dernière limite de la déchéance humaine.

3^e PARTIE.—*L'homme racheté.*—Par la foi que représente saint Pierre, par la grâce dont saint Paul offre la merveille, par la charité qui inspire à saint Jean ses plus touchantes paroles. Conséquences immédiates, soutenues et durables, de cette réhabilitation.

CONCLUSION en faveur du paradis terrestre, du péché original et de la rédemption.

Troisième conférence

NOTION DE L'HOMME-DIEU

Le christianisme seul a su unir Dieu à l'homme sans les confondre et distinguer Dieu de l'homme sans les séparer : ce problème est résolu par la doctrine de l'Incarnation, à la fois pleine d'harmonies et de convenances.

1^{ère} PARTIE.—*Harmonies de l'Incarnation.*—Elles sont prouvées 1^o parce que ce mystère est le dernier mot du plan divin qui embrasse tous les êtres de la

nature dans un ensemble parfait ; 2° parce que ce mystère trouve dans l'homme lui-même des analogies et des relations qui achèvent de le rendre incroyable. Telles sont l'union de l'âme avec le corps, qui nous persuade l'union de Dieu avec l'homme, et les merveilles du verbe de l'homme qui nous aident à comprendre les merveilles du Verbe de Dieu.

2° PARTIE.—*Convenances de l'Incarnation.*—1° Parce qu'elle paraît seule capable de réparer la gloire de Dieu méconnue, en lui offrant une victime de lui ; 2° parce qu'elle paraît seule capable d'assurer le salut de l'homme, en respectant sa liberté.

CONCLUSION. Il n'y a que l'Homme-Dieu qui rassure la faiblesse parce qu'il est homme, et qui puisse sauver de la mort parce qu'il est Dieu.

Quatrième conférence

NAISSANCE DE L'HOMME-DIEU

L'Incarnation est un fait, car Dieu s'est fait homme. Ce Dieu fait homme a été attendu en Dieu ; ce Dieu fait homme est né en Dieu.

1° PARTIE.—*L'Homme-Dieu a été attendu.*—1° Histoire et vicissitudes du peuple qui a été le dépositaire de la promesse et le gardien de l'attente. 2° Cette attente se trouve chez les païens comme chez les Juifs : témoins les fables et les symboles, la doctrine de Confucius, de Zoroastre, de Socrate, de Cicéron, et l'inquiétude du monde entier.

2° PARTIE.—*L'Homme-Dieu est venu.*—Écoutez ici trois sciences, l'histoire, la statistique, l'astronomie. 1° Dans quel siècle est-il né ? Toutes les histoires et toutes les traditions de l'Orient et de l'Occident donnent l'irréfutable preuve qu'il est né au siècle d'Auguste. 2° Où est-il né ? La statistique de l'empire romain démontre que cet événement a eu lieu à Bethléem. 3° Quelle est la date de sa naissance ? Cette date est révélée par la conjonction de deux planètes qui amène le voyage des magis et qui correspond, soit dans la chronologie des peuples, soit dans les mouvements de notre système solaire, soit enfin dans les calculs de l'année universelle, à la date de l'an 747 de Rome.

CONCLUSION. Gloire à Dieu dans les cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

Cinquième conférence

DES FAUX PORTRAITS DE L'HOMME-DIEU

Étude du Christ tel que l'hérésie et l'incrédulité ont essayé de le peindre.

1° *Le Christ des hérétiques* : Erreurs d'Arius, de Nestorius, d'Entychès et de Sergius ; elles sont combattues par les Pères de l'Église ; les âges suivants ne font que les reproduire.

2° *Le Christ des incrédules* Est-il, comme ils l'ont peint, un fourbe, un réformateur, un sage, une fable, un mythe, un personnage en qui se resume le progrès ? Est-il, comme on vient de le peindre, un héros de roman dont la vie commence par une pastorale, se continue par des jongleries et se termine par une mort tragique.

CONCLUSION. Le monde serait depuis dix-huit siècles victime du mensonge et de la folie, si le Christ qu'il adore était un tel personnage.

Sixième conférence

DU VRAI PORTRAIT DE L'HOMME-DIEU

Ce portrait a été esquissé par la Bible, tracé par l'Évangile, gardé par l'Église.

1° PARTIE.—Comment la Bible esquisse le Christ dans sa double nature divine et humaine.

2° PARTIE.—Comment l'Évangile le montre réunissant dans la même personne les opérations et les caractères des deux natures.

3° PARTIE.—Comment l'Église offre dans la Croix, ce signe de l'Homme-Disu,

l'image et le souvenir de toutes les misères de l'homme avec la force et la puissance de Dieu même.

CONCLUSION. De ces deux portraits quel est le vrai ? C'est le Christ de la Bible, de l'Evangile et de l'Eglise.

Septième conférence

DE L'HISTOIRE DE L'HOMME-DIEU

Le nouveau Testament est-il une histoire authentique, véridique et intègre ?

1^{re} PARTIE.—*L'authenticité* du nouveau Testament est garantie par l'objet du livre, par la suite et la diversité des ouvrages dont il se compose, par le témoignage de l'hérésie, de l'incrédulité et de l'Eglise.

2^e PARTIE.—*La véracité* du nouveau Testament est garantie par le caractère de ceux qui l'ont écrit : auteurs bien instruits, peintres fidèles, témoins intrépides jusqu'au martyre.

3^e PARTIE.—*L'intégrité* du nouveau Testament est garantie par le soin que l'Eglise en a pris, par le nombre de copies qui s'en sont répandues, par les variantes qui s'y trouvent, par les recherches que l'érudition a faites sans succès pour mettre ces variantes en opposition les unes avec les autres.

CONCLUSION. L'autorité du nouveau Testament est beaucoup plus grande que celle de tous les autres livres : c'est l'histoire d'un Dieu.

Huitième conférence

DE LA SAINTETÉ DE L'HOMME-DIEU

Après ces preuves indirectes de la divinité de Jésus-Christ, il convient d'aborder les preuves directes de ce grand mystère. La première est la sainteté de sa vie.

1^{re} PARTIE.—C'est une *sainteté incréée* : elle est sans comparaison, sans antécédents, sans ombre ; l'humilité et l'obéissance résument tous les devoirs de Jésus envers son Père ; sa compassion et son dévouement, tous ses devoirs envers les hommes.

2^e PARTIE.—C'est une *sainteté créatrice* : elle envahit à la fois toute la terre, tout l'homme, tout le temps ; toute la terre, en se créant des imitateurs partout, malgré la différence et les antipathies de races ; tout l'homme, en créant en lui un esprit nouveau que Jésus soumet par l'humilité, un cœur nouveau dont il s'empare après l'avoir dépouillé de lui-même, un corps nouveau qu'il régénère par la mortification ; enfin tout le temps, en faisant naître de siècle en siècle des prodiges de science, de zèle, de pénitence et de dévouement.

CONCLUSION. Que faut-il penser de cette parole de Jésus-Christ : *Qui de vous m'accusera de péché ?*

Neuvième conférence

DE LA PAROLE DE L'HOMME-DIEU

Etude sur le ton, le style et l'auditoire du docteur divin.

1^{re} PARTIE.—C'est un Dieu qui s'annonce non pas comme un ami au nom de la bienveillance, comme un savant au nom de la vérité, comme un adorateur ou un héros au nom de la patrie, comme un souverain au nom du peuple et au nom de Dieu, mais en son nom : *Je suis la vérité, la voie, la vie.*

2^e PARTIE.—C'est un Dieu qui parle. On a dit, le style, c'est l'homme ; cela est vrai des philosophes, des poètes, des orateurs, des prophètes mêmes ; mais, après avoir constaté la simplicité et l'unction du style évangélique, l'une qui atteste l'intelligence d'un Dieu, l'autre qui en révèle la bonté, on est forcé de dire : ce style, c'est Dieu.

3^e PARTIE.—C'est le monde entier qui écoute un Dieu. A quoi se réduit le champ de la parole profane, en philosophie et en politique ? Quel est le champ de la parole sacrée, quand elle enseigne l'erreur ? Seule, la parole de Jésus-Christ a eu pour auditeurs, tous les hommes, sans distinction de condition, toutes

les nations, abstraction faite de leur gouvernement, tous les siècles qui recrutent sans cesse l'auditoire de Jésus en venant se ranger sous ses lois.

CONCLUSION. Ce ton, ce style, cet auditoire révèle un Dieu, et les impies mêmes ne peuvent méconnaître l'autorité de la parole évangélique.

Dixième conférence

DE LA DOCTRINE DE L'HOMME-DIEU

Cette doctrine, pleine d'obscurités lumineuses pour l'esprit, est pour le cœur une loi pleine de force et de douceur ; c'est la vérité unie à la charité.

1^{re} PARTIE.—*Vérité* de la doctrine évangélique : deux sortes de vérités enseignées par l'Homme-Dieu : 1^o les vérités de l'ordre naturel méconnues, telles que l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, les récompenses et les peines de l'autre vie ; 2^o les vérités inconnues de l'ordre révélé, telles que la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, l'autorité et l'infaillibilité de l'Eglise, la grâce et la rémission des péchés, l'institution des sacrements. A cette doctrine nouvelle correspond une langue nouvelle que le monde accepte et parle en acceptant les mystères.

2^e PARTIE.—*Charité* de la doctrine évangélique. Fondement de cette charité, le renoncement. Deux sortes de devoirs occupent désormais le cœur dépouillé de lui-même : 1^o l'amour de Dieu, qui a pour expression le *Pater* ; 2^o l'amour du prochain. Quel est ce prochain ? Que lui devons-nous ? Quelle est la sanction de ce commandement ? Quelle en est le principe et le mobile ?

CONCLUSION. Vérité et charité, c'est la toute la doctrine, tout l'Evangile, tout l'Homme-Dieu.

Onzième conférence

DES MIRACLES EN GENERAL

Il est nécessaire d'examiner la nature et la valeur des miracles, avant d'exposer ceux de Jésus-Christ.

1^{re} PARTIE.—*De la nature et de la possibilité des miracles.* Définition des miracles. Le miracle ne répugne ni à la puissance ni à la sagesse de Dieu, donc Dieu peut en être l'auteur ; ni à la nature du monde, donc le monde peut en être le théâtre ; ni à l'esprit de l'homme, donc l'homme peut en être le témoin.

2^e PARTIE.—*Des moyens de constater et de discerner les miracles.* 1^o Comment on les constate, d'après les lois de la raison et les règles de la foi, tant pour les faits présents que pour les faits passés ; comment l'incrédulité, en proposant d'autres moyens, se montre moins exigeante que la foi. 2^o Comment on discerne les miracles des faits merveilleux, soit de ceux qui appartiennent au démon, soit de ceux qui relèvent du magnétisme ou du spiritisme : différence profonde dans les agents, l'auditoire, les appâts, les moyens et les résultats.

3^e PARTIE.—*De l'autorité des miracles.* Le miracle rend sensible l'autorité, et l'autorité commande la foi. Dieu est intervenu dans le monde à deux reprises pour commander la foi par les miracles, à l'origine de la loi de crainte et à l'origine de la loi de grâce.

CONCLUSION. Le miracle est un signe de Dieu, un signe populaire, un signe efficace.

Douzième conférence

DES MIRACLES DE L'HOMME-DIEU

Etude sur les circonstances qui les précèdent, les caractères qui les accompagnent et la critique qui les suit.

1^{re} PARTIE.—*Circonstances qui précèdent les miracles.* Jésus les opère dans des lieux où l'on est accoutumé à en voir et où toute la nature en porte la trace, à la vue d'un peuple qui sait les juger ; pour ôter aux Juifs une loi qui leur est chère et détruire les espérances de leur avenir temporel.

2^e PARTIE.—*Caractère des miracles évangéliques.* On y trouve la souverain-

neté d'un Dieu créateur, la mission d'un Dieu rédempteur, la grâce d'un Dieu sanctificateur ; toute la Trinité se manifeste.

3^e PARTIE.—*Critique des miracles évangéliques.* 1^o Par les pharisiens sur le miracle de l'aveugle-né ; 2^o par les scribes du XIX^e siècle sur la résurrection de Lazare.

CONCLUSION. Les puérites attaques de notre époque contre ces miracles de sont encore fort au-dessus de celles du temps de Jésus-Christ, et elles ne servent qu'à prouver mieux que jamais que ces miracles sont ceux d'un Dieu.

Treizième conférence

DES PROPHÉTIES DE L'HOMME-DIEU

Jésus-Christ est Dieu, et il l'a prouvé par ses prophéties tant personnelles que particulières et générales.

1^{re} PARTIE.—*Ses prophéties personnelles* sur sa naissance, sa vie sa mort, sa résurrection, son triomphe, sont faites avec l'exactitude qui mesure la parole à la pensée ; cette justesse n'appartient qu'à un Dieu.

2^e PARTIE.—*Ses prophéties particulières* révèlent aux Juifs leurs complot ; à ses apôtres la trahison de l'un, le reniement de l'autre, les épreuves et les conquêtes de tous : à Madeleine l'assurance de son pardon dans le présent et l'immortalité de sa gloire dans l'avenir : il n'appartient qu'à Dieu de sonder ainsi les reins et les cœurs.

3^e PARTIE.—*Ses prophéties générales* ordonnent, dans les lointains profonds du temps, les destinées de la synagogue, dont il prédit la ruine et la dispersion, et celles de l'Eglise, à qui il garantit une durée éternelle : Dieu seul peut disposer ainsi du temps et des hommes.

CONCLUSION. Les prophéties déjà accomplies nous assurent que le reste s'accomplira avec la même exactitude.

Quatorzième conférence

DU TÉMOIGNAGE QUE SE REND L'HOMME-DIEU

Ce n'est plus nous, c'est Jésus-Christ lui-même qui proclame sa divinité : affirmation unique, authentique démonstrative.

1^{re} PARTIE.—*Affirmation unique dans l'histoire.* Personne en effet, avant ou après Jésus, ne s'est dit Dieu, ou ne trouve cette affirmation ni dans la grossièreté du paganisme, ni dans la sagesse de la politique, ni dans le délire des conquêtes, ni dans l'audace de l'imposture.

2^e PARTIE.—*Affirmation authentique d'après l'Évangile ;* Jésus se dit Dieu en se comparant aux autres, en exerçant le ministère de Dieu, en répondant aux questions qu'on lui fait sur sa nature et en enseignant directement sa divinité.

3^e PARTIE.—*Affirmation décisive d'après les lois de la raison,* car la raison ne peut l'expliquer que par l'imposture, la folie ou la vérité. Les deux premières hypothèses répugnent. La troisième est donc la seule admissible.

CONCLUSION. Jésus est Dieu, ou bien il faudrait renoncer pour Dieu à ses attributs, pour l'homme à l'exercice de sa raison.

Quinzième conférence

DU TESTAMENT DE L'HOMME-DIEU

Ce testament comprend trois legs, car Jésus a laissé à l'homme l'Eucharistie pour nourrir, l'Eglise pour patrie et Marie pour mère.

1^{re} PARTIE.—*Le legs de l'Eucharistie* atteste sa divinité, comme on le voit par la promesse qu'il a faite, l'institution qui a vérifié la promesse, et l'exécution permanente de ce legs, dont toutes les générations réclament le bénéfice et dont tous les prêtres sont constitués les gardiens.

2^e PARTIE.—*La patrie* que Jésus nous lègue est à la fois terrestre et spirituelle : l'une est l'humanité régénérée dans ses lois et chez qui le droit de cité s'étend désormais à tous les hommes ; l'autre est l'Eglise embrassant tout les âmes dans ses suffrages et dans ses prières et faisant participer chacun aux mérites de tous.

3^e PARTIE *Marie donné pour mère* à tous les hommes est une nouvelle preuve de la divinité de Jésus-Christ. Dieu seul pouvait créer dans l'Eglise une affection filiale pour Marie, dans Marie une affection maternelle pour l'Eglise.

CONCLUSION.—Des trois legs faits au monde par Jésus-Christ, qui voudrais en répudier un seul ? Confessons sa divinité en recevant l'Eucharistie comme l'aliment de nos âmes, en vénérant l'Eglise comme notre patrie, en aimant Marie comme notre Mère.

Seizième conférence

MORT DE L'HOMME-DIEU

Démonstration de la divinité de Jésus-Christ par le spectacle de sa passion et de sa mort.

1^{re} PARTIE.—*Jésus a été trahi en Dieu. Preuves de sa divinité données au jardin des Oliviers et renouvelées de nos jours contre ceux qui le vendent à l'exemple Judas.*

2^e PARTIE.—*Jésus a été jugé en Dieu. L'accusation prouve son innocence ; l'interrogatoire atteste sa divinité, tous les juges s'abstiennent ; la sentence même fait défaut.*

3^e PARTIE.—*Jésus a été mis à mort en Dieu. Comparaison de la mort de Jésus avec la mort du juste, du héros et du martyr. Sagesse du supplice de la croix ; puissance qui éclate au milieu de ce supplice.*

CONCLUSION. Jésus est Dieu, et les sociétés qui laissent renouveler sous leurs yeux le spectacle de sa Passion et de sa mort doivent craindre pour elles l'anathème porté contre Jérusalem et ses habitants.

Dix-septième conférence

RÉSURRECTION DE L'HOMME-DIEU

Le mystère de ce jour renferme trois résurrections inséparables l'une de l'autre, parce qu'on ne saurait les expliquer l'une sans l'autre.

1^{re} PARTIE.—*Résurrection physique de Jésus-Christ* démontrée par le témoignage des saintes femmes, des apôtres et des disciples, renouvelée par onze apparitions, attestée pendant quarante jours et entourée de toutes les garanties que l'on peut demander aux lieux et aux personnes.

2^e PARTIE.—*Résurrection morale des apôtres*, garantie par le témoignage de l'histoire. Ils parlent au lieu de se taire : c'est la résurrection de la parole ; ils se montrent partout au lieu de se cacher : c'est la résurrection du zèle ; ils meurent au lieu de renier ou d'abandonner leur Maître : c'est la résurrection du courage.

3^e PARTIE.—*Résurrection sociale du monde*, dans la famille, dans la cité, dans la nation, dans l'humanité tout entière. Cette résurrection, qui date du Calvaire et qui dure encore, ne saurait s'expliquer que par celle de Jésus-Christ ; les idées, les mœurs, les lois du monde sont la preuve manifeste et vivante de la vie qu'il a rendue à la société en la reprenant lui-même.

CONCLUSION de toutes les conférences en faveur de la divinité de Jésus-Christ

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

1. Discours prononcé au collège de Saint-François-Xavier par S. E. Mgr le Cardinal Mathieu.—2. De l'année de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ.—3. Découverte de plusieurs hosties dans les archives de la justice criminelle du Doubs.—4. Du mouvement du protestantisme.

LA PRINCESSE JAHIA

(suite et fin)

Puis, toute joyeuse, la princesse entra dans le salon d'été, où ses dames l'attendaient en travaillant pour les pauvres. — Elle méditait d'endormir une ou deux d'entre elles, et se demandait comment elle s'y prendrait pour le faire en secret, lorsque le son du cor annonça qu'une cavalcade s'approchait du château. Toutes les dames coururent au balcon, et ce qu'elles aperçurent leur fit jeter de tels cris d'admiration que la princesse faillit y aller aussi.

C'était le roi Magnifique qui arrivait pour faire sa cour à la princesse Jahia. Il avait revêtu la couleur favorite de la dame de ses pensées, le bleu d'azur, et toutes les personnes de sa suite étaient habillées comme lui en bleu, avec force panaches et diamants bleus. Mais le plut surprenant, c'est qu'il avait fait teindre en bleu ses cheveux et les beaux lévriers qui les suivaient. Chaque cavalier portait sur le poing un oiseau bleu, et Magnifique tenait à la main, chose merveilleuse, une belle rose bleue. Les étendards bleus, portant le chiffre de la princesse et sa fière devise, une étoile d'or avec ces mots : *mutat omnia ego non* (1), flottaient au vent, et jamais cavalcade plus galante et si bleue ne s'était vue.

La princesse donna l'ordre à ses chambellans d'introduire le roi Magnifique, et celui-ci, entrant de bonne grâce, lui débita son petit compliment :

(1) Tout change, moi non.

—Princesse adorée, dit-il, si j'avais pu vous donner le soleil, je l'eusse fait, mais, après tout, le soleil est bien vieux et sert à tout le monde. A une princesse sans pareille comme vous, il convenait d'offrir une chose qui ne se fût jamais vue. J'ai donc, à force de soins et de dépenses, réussi à faire éclore une rose bleue comme vos beaux yeux, singulière comme votre mérite. Daignez me faire la grâce de l'accepter et de la placer dans les tresses de votre blonde chevelure, auprès de laquelle la chevelure de Bérénice n'est qu'une atinque perruque.

Jahia, qui était passionnée pour les fleurs, reçut le plus gracieusement du monde la rose azurée, et, après avoir remercié le roi, lui dit :

—En attendant la collation, je désirerais, Sire, vous parler en particulier. Veuillez congédier votre suite. — Allez m'attendre dans la galerie, mesdames. Que la seule Discrète reste avec moi.

Discrète était la meilleure amie de la princesse. Certes, les rares qualités de cette aimable personne motivaient cet honneur. Jamais un mot inconvenant, jamais une médisance ni un secret, n'avaient franchi la barrière de ses lèvres roses. Par malheur, cette belle était sourde-muette de naissance.

Le roi Magnifique ne se sentait pas d'aise, et se croyait au comble de ses vœux. Jahia le fit asseoir et lui offrit une pastille. Il se mit de suite à ronfler, que c'était plaisir.

—Beau Sire, dit la princesse, m'aimez-vous ?

— Pas du tout ! dit le roi. J'aime vos richesses, votre duché, et je ne hais point vos beaux yeux, mais je vous trouve pédante, dévote, prude, hérissée de vertus, une vraie pimbêche, quoi ! — Votre cour est ennuyeuse comme la pluie ; vos dames, avec leurs collets montés et leurs manières imposantes, ressemblent à des momies d'Égypte. Vous ne buvez que de l'eau, vous ne permettez pas le plus petit mot pour rire. Si je réussis à vous épouser, je mettrai bon ordre à tout cela. J'amènerai ici les plus joyeuses commères de mon royaume de Goinfrerie, et nous établiront en Mingrèlie le culte de la Dive Bouteille. — Et si vous n'êtes pas contente, ma belle, je vous battraï comme plâtre.

— Bien obligée ! dit Jahia. Cela ne commence pas mal. — Et la rose bleue !

— Elle est peinte, nom d'une pipe ! s'écria Magnifique en pouffant de rire. C'est mon premier peintre, Raphaël Turlutu, qui a fait ce chef-d'œuvre, et la princesse, qui se croit savante en botanique, a donné du premier coup dans le godant. Ah ! je lui en ferai voir bien d'autres !

La princesse, se levant, alla prendre dans une corbeille à ouvrage un grand bonnet de coton destiné à l'un de ses pauvres, en coiffa délicatement le monarque endormi, attacha la rose bleue sur le casque à mèche, et, ouvrant à deux battants la porte de la galerie, elle dit à la nombreuse compagnie qui s'y trouvait assemblée :

— Mesdames et messieurs,

veuillez entrer céans ! Je vous prends tous à témoin que le roi Magnifique me dort au nez depuis un gros quart d'heure. Quand il s'éveillera, je vous prie de présenter mes compliments à Sa Majesté et de lui faire mes adieux.

Et la belle Jahia sortit de la galerie suivie de Discrète, et riant de tout son cœur en pensant à la mine que ferait à son réveil l'infortuné Magnifique.

En passant près de la salle d'armes, dont la porte était ouverte, la princesse aperçut le connétable qui s'occupait à fourbir lui-même sa bonne épée à deux mains. Il tressaillit et changea de couleur en voyant entrer sa souveraine, et la salua profondément sans dire un mot.

— Qui donc voulez-vous pour fendre, cousin connétable ? lui demanda-t-elle.

— Madame, dit Tancrede, je comptais aujourd'hui même demander à Votre Altesse un congé de quelques mois. Le Soudan de Babylone vient de déclarer la guerre au prince de Trébizonde, et je pense prendre du service chez l'un ou l'autre de ces potentats.

— Chez l'un ou l'autre ? dit Jahia, ils ont donc raison tous les deux ?

— Au contraire, madame. Ce sont de fieffés coquins qui ont tort tous les deux, mais j'ai envie de me battre, et dussé-je aller jusqu'au Japon, je veux donner des horions à qui me porte à qui ni pourquoi.

— Acceptez une de ces pastilles, dit la princesse.

— Je déteste les sucreries, répondit le connétable.

— Prenez-en une par obéissance, dit Jahia, je le veux.

Il ne l'eut pas plutôt goûtée qu'il s'endormit tout debout, appuyé sur sa bonne épée, et plus semblable à une statue qu'à un homme vivant.

— Cousin connétable, dit Jahia, quel motif avez-vous pour aller guerroyer en Trébizonde ?

— Je ne veux pas assister aux noces du roi Magnifique, son mariage me brise le cœur. S'il devait rendre ma princesse heureuse, je pourrais peut-être me consoler, mais voir ce que j'aime le plus au monde épouser cet imbécile, cet ivrogne, cet âne couronné !... C'en est trop !

— Mais qui vous a dit que je songeais à épouser ce roi ? dit Jahia.

— Deux de vos dames en ont parlé en grand secret à une troisième, il y a une demi-heure, madame, si bien qu'il n'y a pas dans tout le palais un marmiton qui n'en soit instruit. — C'est d'ailleurs le sort des princesses d'être mal mariées.

— Que ne parlez-vous à la vôtre ?

— Si j'avais la barbe grise, je le ferais, mais un homme de mon âge ne peut être le conseiller intime d'une jeune princesse. D'ailleurs, on pourrait croire que j'ai des vues intéressées, et l'honneur d'un chevalier, pas plus que celui d'une dame, ne doit être soupçonné. — Si la belle Jahia était une pauvre demoiselle, j'oserais lui dire que je l'aime, mais elle est riche, puissante, et je ne possède qu'un grand nom, une grande épée et un petit château. Je saurai me taire, et béni soit le mécréant qui me cassera la tête dans quelque bataille !

— Adieu, donc, dit Jahia ; adieu, brave connétable !

— Adieu chère princesse, adieu pour toujours ! dit Tancrede. Et de ses yeux fermés deux grosses larmes coulèrent sur ses noires moustaches.

Les beaux yeux de Jahia se mouillèrent aussi, et Discrète tira son mouchoir, de confiance. Mais la princesse, souriante et ferme, ôta sa plus belle bague et la passa au petit doigt du brave Tancrede, puis, le laissant achever son somme, elle alla s'enfermer dans son oratoire.

Un mois après toute la Mingrêlie était en fête pour célébrer les noces de Tancrede et de Jahia.

Dès que la princesse eut un moment de liberté, elle s'échappa seule et courut frapper à la porte de la grotte de Bartavelle. La petite fée la reçut à bras ouverts.

Chère princesse, dit-elle, je suis bien joyeuse de votre bonheur. N'est-ce pas que mes pastilles y ont bien contribué ?

— Certes, oui, dit la princesse ; cependant je n'en veux plus, et je vous rapporte la boîte. Mon sort est fixé maintenant, je suis au port et je n'ai plus d'écueils à sonder. Mais je viens vous proposer un échange. Donnez-moi le miroir de vérité, afin que je me voie telle que je suis et que je devienne digne de mon noble époux.

La fée Bartavelle le lui donna, et Jahia se hâta de se mirer. Son beau front n'avait plus de cornes du tout, et la princesse sut si bien faire, qu'elles n'y reparurent jamais.

Ancien élève de M. Koch de Paris

Téléphone des Marchands 708

Ed. Léveillé & CieMembre de la
Chambre de Com-
merce du District
de Montréal.

SPÉCIALITÉ :—
Livres Blancs
Livres de bibliothèque
Ouvrages de Luxe
Pamphlets
Catalogues, etc.

**Doreurs sur Tranches
Relieurs et Régleurs**

**37 Rue Saint-Gabriel,
Montréal.**

Liste de prix envoyée sur demande — Prix spéciaux pour les communautés religieuses.

MAISON CANADIENNE **MATERIEL**
D'IMPRIMERIE**Presses, Caractères, Encre et Accessoires Neufs et d'Occasion**

Les Institutions religieuses désirant établir ou augmenter leurs ateliers typographiques recevront toutes les informations nécessaires en s'adressant au soussigné, qui compte plus de 40 ans d'expérience.

**N. P. LAPOUREUX, Montreal Printers' Supply Agency
73 rue St Jacques Montréal.**

INSTITUT KNEIPP

(DE MONTRÉAL)

No 2082 rue Ste-Catherine, près de la rue Bleury

Traitements hydrothérapiques suivant la méthode de l'abbé Kneipp

Départements complètement séparés pour les hommes et pour les femmes

AFFUSIONS, DOUCHES, BAINS, Etc.—CHAMBRES ET PENSION.*Grande salle de gymnase et de réaction pour chaque département.***Doucheurs et Doucheuses expérimentés**

L'institut comprend plus de 40 chambres spacieuses, bien aérées et bien éclairées.

CONSULTATION : De 10 h. à 12 h., et de 4 h. à 6 h. tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.**Dr L'ECUYER****Collège Notre-Dame****COTE-DES-NEIGES, MONTRÉAL, CANADA.**

Ce collège, dirigé par les religieux de Sainte-Croix, occupe un des sites les plus beaux et les plus salubres du Canada. Il a été établi pour donner une éducation chrétienne à de petits enfants qui se préparent au cours classique ou au cours commercial. Ces enfants reçoivent là tous les soins qu'ils sont habitués à trouver dans leur famille. Le français et l'anglais sont enseignés avec une égale attention. De plus, les enfants sont reçus pour les vacances. La rentrée des élèves est fixée au premier de septembre.

L. GEOFFREION, C. S. C., Sup.

32 années d'expérience

ARMAND DOIN**CHAPELIER ET MANCHONNIER**

1584 rue Notre-Dame, Montréal, (Vis-à-vis le Palais de Justice)

*Fourrures prises en soin pendant l'été.***RÉPARATIONS faites avec soin et à prix modérés**